LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 26 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 24 SEPTEMBRE 1975

VERS UN COLLÈGE VÉRITABLEMENT COMMUNAUTAIRE

Le nouveau recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, le docteur Roland Cloutier, possède une vaste expérience du milieu universitaire. Il est entré en fonctions au Collège avec des idées précises sur ce que doit être cette institution, idées qu'il a résumées dans son allocution aux étudiants à l'occasion de l'ouverture de l'année académique. Nous reproduisons in extenso le texte de cette allocution qui contient des points aussi intéressants qu'importants.

C'est avec un sentiment d'humilité que je me présente devant vous comme trente-neuvième recteur de cette Institution, qui date de près de 167 ans. Je suis conscient de la valeur de ceux qui m'ont précédé et, bien que j'aie toute une vie pour me préparer au discours que je vais prononcer, je me sens si petit devant une Institution que l'on dit si petite et qui, pourtant, pourrait être si grande si on avait à coeur de vivre pleinement sa langue et sa culture canadienne-française. Je ne veux pas m'attarder sur les gloires du passé, ni sur les inquiétudes du présent et encore moins sur les incertitudes de l'avenir. Je veux simplement vous dire, avec toute la sincérité de mon être, comment je perçois le rôle et la nécessité indéniable de ce Collège dans notre société moderne de ce vingtième siècle, en plein coeur du Canada. S'il est vrai que nous sommes la seule institution de niveau post-secondaire d'expression française au Manitoba, s'il est vrai qu'il existe dans cette province une population pour qui la langue et la culture françaises ont encore un sens, je ne vois pas très bien comment nous pourrions hésiter un seul instant à nous mettre complètement à son service et à lui offrir tout ce qu'elle a légitimement le droit de s'attendre de nous. C'est une question que je me pose et c'est aussi une question que je vous pose. Vous, mes chers étudiants, vous avez déjà fourni votre réponse puisque vous êtes venus à nous. Je tiens à vous remercier. Je ne crois pas que vous ayez à le regretter. Vous faites partie maintenant d'un groupe privilégié pour qui toute une équipe de direction et de professeurs travailleront sans cesse pour vous donner non seulement la connaissance que vous recherchez mais aussi la formation qui fera de vous des adultes ayant une maturité de coeur et d'esprit singulière, des adultes sensibles aux problèmes humains sous-jacents aux périodes de développement technologique rapide et de croissance démographique et économique difficilement contrôlable et, enfin, des adultes qui pourront sans crainte assumer les postes de commande qui nous sont maintenant disponibles. J'aimerais immédiatement vous présenter mes collègues de la direction avec qui, depuis deux mois et demi déjà, j'ai travaillé d'une façon très étroite:

Le Vice-recteur et Procureur du Collège: l'abbé Georges DAMPHOUSSE;

le Doyen du Collège et Directeur de l'Institut pédagogique: M. Origène FILLION;

le Directeur des programmes spéciaux et publiciste du Collège: l'abbé Laval CLOUTIER;

le Régistraire et Adjoint au doyen, qui est aussi Directeur de la Pastorale du Collège: l'abbé Jean-Louis ROCAN;

le Bibliothécaire-en-chef: M. Marcel BOULET;

le Directeur des services et responsable des bâtiments: M. Jean BÉRUBÉ.

Monsieur le Doyen nous présentera dans un instant les professeurs anciens et nouveaux qui relèvent directement de lui. L'abbé Laval CLOUTIER le suivra pour vous présenter les professeurs des programmes spéciaux.

Si, d'une part, vous avez répondu à la question que je vous ai posée par le simple fait, mais combien significatif, d'être ce matin dans cet amphithéâtre, où sont vos confrères de l'année dernière? On me dit qu'il y avait dans cette province 600 diplômés de nos écoles secondaires de type A et B au printemps 1975. Les inscriptions étant terminées, je m'aperçois que nous n'en avons recueilli que 80. C'est un pourcentage dérisoire, pour obtenir dans cette province, comme on l'a fait en Ontario et dans les Maritimes, un système parallèle et quasi autonome d'éducation pré-scolaire, élémentaire, intermédiaire, secondaire, collégial et universitaire d'expression française. Ici je m'adresse particulièrement à ceux qui auront la gentillesse de m'écouter ou de me lire et je leur demande: Est-ce que nous voulons sincèrement ce que nous demandons? Est-

(suite, page 21)

En page 3, L'ÉCOLE TACHÉ - UN AN APRÈS...

En page 2, lettre du docteur F.P. Doyle à Peter Warren

Nouveau procédé de mise en vente des billets de la Loterie de l'Ouest

Monsieur Laurent Desjardins, ministre chargé des loteries du Manitoba, a annoncé aujourd'hui que des changements importants avaient été apportés à l'administration et à la mise en vente des billets de loterie dans la province.

Il a rappelé l'objectif visé par les règlements adoptés en 1971, soit de fournir des fonds pour les activités récréatives, sportives et culturelles. "De plus, a-t-il dit, nous pensions alors que les groupes communautaires bénévoles deviendraient les principales agences de vente de billets dans la province, et qu'ils pourraient ainsi prélever des fonds pour les projets d'intérêt et de valeur communautaires sans que le gouvernement de la province n'ait à s'engager lui-même dans la promotion des ventes."

Selon la pratique courante, la Commission des loteries du Manitoba achète des billets à la Fondation de la Loterie de l'Ouest pour les distribuer ensuite aux organismes communautaires bénévoles, qui, faisant fonction de grossistes, confient ensuite leurs billets à des détaillants qui les revendent au public. La Fondation de la Loterie de l'Ouest canadien a été mise sur pied par les quatre provinces de l'ouest, qui se partagent le coût des prix accordés et les frais d'administration, tandis que la mise en vente des billets relève de la jurisdiction des provinces respectives.

Ce procédé de mise en vente avait été conçu tout d'abord, pour faire démarrer la loterie et pour venir en aide aux organismes. Toutefois il suscita un certain nombre de difficultés; entre autres, l'utilisation de billets sur lesquels l'acheteur doit inscrire son nom et son adresse et pour lesquels il faut un reçu séparé. Ces billets sont faciles à distribuer et les agences n'ont pas à verser de fortes sommes en argent comptant pour se les procurer. Par contre, il est arrivé que certaines agences ont vendu des billets à l'extérieur de la province, par la poste, ce qui constitue une infraction au code criminel. De plus, il est difficile de tenir rigoureusement compte des billets qui sont ainsi vendus, même dans la province. Pour certains tirages, il nous a été impossible de répondre de 50% des billets confiés à certaines agences. L'utilisation de ce genre de billets exige un contrôle strict.

Il est un autre problème sur lequel s'est penché Monsieur Desjardins, et c'est celui du professionnalisme déréglé. "Quelques agences, a-t-il dit, ont fait appel à des intermédiaires professionnels pour s'occuper de la vente en gros des billets. Ceci n'a rien de mal en soi, mais, il demeure que cette pratique va à l'encontre des objectifs premiers et qu'elle donne lieu à des inégalités et à des contraintes. En embauchant des spécialistes, quelques agences ont pu ainsi accaparer le marché des loteries au Manitoba et de ce fait, ont nui aux organismes communautaires bénévoles pour qui il a été difficile de participer au programme et d'y trouver leur juste part. Les agences réclament constamment du gouvernement une plus grande part des profits et il semble bien, que ceci résulte partiellement, tout au moins, de l'usage de spécialistes dans la vente en gros. De fait, la portion du coût du billet qui est affectée aux prix ainsi qu'aux fonds culturels et sportifs est trop faible. C'est pourquoi lorsque le prix du billet de la Loterie de l'Ouest canadien sera majoré à $3.00 au mois d'octobre, les .50c additionnels seront versés entièrement au chapitre des prix."

Les lacunes et les inégalités du système actuel ne sauraient s'expliquer simplement. Il y a de nombreux facteurs, de dire le ministre, qui font que nous ne sommes pas convaincus que le public reçoit toute l'assurance qu'il

(Suite, page 17)

LA LIBERTÉ à CKSB

Au programme DECIBEL, semaine du 29 septembre, chaque matin, de 9:30 à 10:30 heures. A partir de 10 heures, la ligne de communication sera ouverte — au 233-8020

éditorial

ARRÊTER LE GLISSEMENT, PUIS REPRENDRE DU TERRAIN

"Un choix s'impose", a dit le recteur du Collège aux étudiants, au cours de son allocution d'ouverture de l'année académique, "si nous ne voulons pas que l'histoire se répète et que nous passions silencieusement dans la catégorie des peuples qui ont disparu par un glissement de terrain qui aurait pu être prévenu." Il est tard. Les statistiques démographiques de 1971 sont éloquentes sur le sujet. Le français, langue d'usage, a perdu beaucoup de terrain au Manitoba.

Il y a présentement deux cent quatre vingt-quatorze étudiants inscrits au Collège universitaire de Saint-Boniface, centre de formation de la jeunesse franco-manitobaine. Ce n'est pas alarmant, mais ce doit être inquiétant. C'est peu. Car le Collège – si la francophonie doit durer dans cette province – est le centre de formation de la jeunesse, le centre de préparation des chefs de demain. Un pédagogue de grande expérience nous disait il y a quelque temps qu'il devrait y avoir en ce moment au moins cinq cents étudiants au Collège. On nous dit que les installations actuelles, si on déménageait le secondaire, ce qui serait assez facile, pourraient accommoder jusqu'à douze cents étudiants.

Or, des quelque six cents diplômés du printemps des écoles secondaires de types A et B, seulement quatre-vingts se sont inscrits au Collège. Il y a lieu de se poser des questions. Il y a plusieurs causes à cet état de choses. Laissons de côté, pour le moment, les problèmes académiques, tels des modifications à apporter à certains programmes de cours, des groupements de cours, etc., de façon à adapter les programmes au contexte de la société moderne, les programmes d'éducation des adultes sur lesquels il faudrait peut-être se pencher, le Collège universitaire de Saint-Boniface étant au service de toute la population française du Manitoba, et touchons l'une des causes principales du nombre peu élevé des diplômés des écoles secondaires qui s'inscrivent au Collège; la pauvreté du français chez ces diplômés, ce qui les rendrait, selon ce que nous croyons comprendre, ce qui les rend, incapables de subir les tests d'admission.

C'est là un problème de taille. Y aurait-il lieu, serait-il devenu nécessaire – aurions-nous perdu tellement de terrain? –, pour sauver la situation, de donner, durant un certain temps, quelques cours en anglais? Passer par l'anglais pour revenir au français? Cela pourrait être possible à condition que cela se passe dans une atmosphère française. Ce serait peut-être là un moyen de récupérer un certain nombre de brebis égarées. . . de les ramener au bercail de la francophonie. . .

Il ne fait aucun doute que la cause principale du problème est l'école dite "bilingue", c'est-à-dire l'école, anglaise à toutes fins pratiques, où les jeunes francophones reçoivent des cours en français mais baignent à la semaine longue dans une atmosphère anglaise.

L'expérience démontre que le francophone peut très bien apprendre l'anglais – puisqu'il faut savoir l'anglais, en Amérique – ou toute autre langue, dans une école française, sans que sa langue propre en soit affectée. Par contre, il perdra sa langue, en l'occurence le français, s'il est instruit dans une école anglaise. C'est assez simple. Il faut des écoles FRANÇAISES pour les enfants franco-manitobains. Il faut multiplier les écoles françaises au Manitoba.

Il y a les parents. Les parents français manitobains ont-ils vraiment à coeur de voir leurs enfants grandir en français? Les parents savent-ils ce qu'est le Collège universitaire de Saint-Boniface, en connaissent-ils le rôle, la mission, l'importance pour l'avenir de la jeunesse? Savent-ils seulement qu'à moins de sortir du Manitoba, leurs fils et leurs filles, si ils, si elles, veulent devenir quelqu'un dans la société, le Collège leur est essentiel? Les parents commencent-ils, d'autre part, par éduquer leurs petits en français à la maison? Les parents encouragent-ils leurs enfants à soigner leur langue? Ou les trouvent-ils "fins" de baragouiner l'anglais, les ignorant lorsqu'ils essaient de s'exprimer en français?

Le nouveau recteur du Collège, homme pratique, qui voit les choses clairement, a décidé d'entreprendre, très bientôt, une tournée de visites des écoles secondaires pour, en des réunions intimes avec les parents, les professeurs et les élèves, faire connaître à nos gens ce qu'est le Collège universitaire de Saint-Boniface, afin que parents et enseignants, soient en mesure de contribuer à l'orientation des élèves lorsqu'ils auront à faire un choix, une fois acquis le diplôme du secondaire.

Au sein de cette communauté française manitobaine, nous avons tous un rôle à jouer pour arrêter le glissement et commencer à regagner le terrain perdu. Le temps presse.

Jean-Jacques Le François

La parole est aux lecteurs

LE BIGOTISME DE PETER WARREN

Monsieur le Rédacteur,

Etant canadien de naissance, bien que d'origine irlandaise, je suis peiné d'entendre les attaques de M. Peter Warren de C.J.O.B. contre le Bill 22 et en même temps contre les Canadiens-français.

Voici une copie d'une lettre que j'ai écrite à M. Warren à ce sujet. Peut-être seriez-vous intéressé à la publier dans votre hebdomadaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus sincères.

F.P. Doyle

September 13, 1975

Mr. Peter Warren
C.J.O.B.
Winnipeg, Manitoba

Dear Mr. Warren:

I am saddened to witness the generation of animosity against French in Canada which is being stimulated and abbetted by yourself and by C.J.O.B. It is apparent however, that you feel convinced of the righteousness of your position, somewhat like the martyr who will accept any challenge, defy any authority, to uphold his faith and principles. You are attacking Bill 22 specifically, but because of the manner of your attack, you are coincidentally attacking bilingualism, French Canadians, and Canada itself.

in the morning. It is with increasing foreboding that I listen to the development of an alienation of our citizens in the West against Quebec and even federalism. Because of the nature of your program, your popularity, and the number of your listeners, you have a large share in the responsibility for this alienation which can only hasten the division of Canada.

You must be aware that until the last decade, Manitoba and almost all other Canadian provinces outside of Quebec and New Brunswick, were unilingually English and essentially prevented any student from being effectively taught in French. In Manitoba this state of affaires dated back to the turn of the century. In spite of this fact, until the last decade the English language in Quebec sustained the same privileges as French in that Province. It is this fact which enabled English to become the language of business in Quebec. It is also due to this fact that the use of French as a language of communication has come so close to disappearing in Quebec.

Although I personally do not agree with all of the regulations of Bill 22 and in fact deplore the quota element, I nevertheless believe that the underlying purpose of Bill 22 to preserve the French language in Quebec, is good. Furthermore Quebec has a constitutional, as well as a moral right, to preserve French.

I believe Mr. Warren that your efforts could be applied to much better purpose, and could serve Canada far more, by recommending methods of improving Bill 22, in such a way as not only to safeguard French, but also to safeguard the rights and privileges of individuals. Such action would be positive and would also produce a greater likelihood of acceptance in Quebec. It would display forceful statesmanship, and avoid emotional bigotry!

Your program Mr. Warren has a marked propensity to stimulate good or bad, but in this incidence I believe that it is producing a blot on the conscience of Manitoba. Your program encourages callers not only to condem Bill 22, but anything that is associated with French or bilingualism. This is effected by the subliminal insinuation of a popular cause, by your statements, and by your attitude. The respectability that you rendered the President of Radio Oil concerning his unlawful anti-freeze labels undoubtedly encouraged others to similar disobedience of laws on bilingual policy. Your callers frequently make misleading or even false statements which are

(suite, page 4)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR PAR INTÉRIM ET RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. – JOURNALISTE COOPERANT: Jean Lesieur.
SERVICE DES ANNONCES ET TRAVAUX COMMERCIAUX: Gérald Dubé. Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à: LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

TACHÉ - UN AN APRÈS...

par MARCEL JAMAULT

Un grand nombre de personnes de toute la province et en particulier les parents de l'Ecole Taché, ont suivi avec un grand intérêt les articles et surtout les éditoriaux des derniers numéros du journal **LA LIBERTE**. Ils écoutent également avec sollicitude les déclarations sensationnelles de la Société Franco-Manitobaine, protectrice de nos droits ici au Manitoba. On parle et on discute de quoi??

De tout et de rien. De questions propres aux Franco-Manitobains; de survie de la langue et de la culture françaises au Manitoba, de **problèmes en education** et de projet de construction d'une école française.

Or, nous aimerions, nous, parents de l'Ecole Taché faire certaines constatations pour tous ceux que cela intéresse.

Saviez-vous, chers lecteurs, chers amis franco-manitobains que: Il y avait, jadis, en 1971, une petite école dans le nord de Saint-Boniface qui s'appelait Taché. Là, on y vivait en français, c'était le commencement du programme A. Plusieurs, au début, craignaient ce programme car on ne savait pas ce qu'il produirait. Mais au fur et à mesure que ce programme se développait, grâce à un personnel très dévoué, les élèves et même les parents s'émerveillaient de sa réussite. Le programme attira aussi plusieurs élèves non-résidents. Et, sans faire de bruit ni de tonnerre, l'école devint un noyau de francophonie, sans la vanter; aussi francophone que bien d'autres écoles offrant le même programme.

Soudainement, en 1972, on apprend que l'Ecole Taché doit fermer ses portes. Les parents alarmés, se rencontrent, font quelques démarches, invitent la S.F.M., bastion de la francophonie au Manitoba, et le tour est joué. L'école ouvre de nouveau ses portes en septembre 1972. C'était une décision dévoilée trop tôt. Un malentendu, quoi! Quelle chance! Les élèves et les parents lâchent un soupir de soulagement. Pour les professeurs, élèves et parents, qu'il fait bon vivre à Taché. Voir article "Comment fermer une école avec la coopération des parents", en pages 4 et 11 du journal **LA LIBERTE** en date du mercredi 3 juillet 1974.

Il est à remarquer qu'ici on discute bien d'une école qui **existait**, qui avait fait ses preuves, et non pas question de la **construction** d'une école; **française**.

Or, la commission scolaire de Saint-Boniface d'avant les élections du 23 octobre 1974, avait décidé, elle, et cela irrévocablement, de fermer cette seule école élémentaire entièrement française, **existante** d'alors au Manitoba, l'Ecole Taché. Ce fut une erreur monumentale que d'avoir même songé à faire cela mais encore plus épouvantable et désastreuse fut la vilaine comédie jouée ensuite par la "Château Clique" sous le supposé leadership du secrétariat de la S.F.M.

La Société Franco-Manitobaine n'a pas cru bon, alors, d'aider ces parents-là; (pardon! c'était bien impossible de leur aider, puisque le "marché" avait déjà été fait, les "Chefs" avaient vendu les leurs!!) Les Educateurs Franco-Manitobains ont refusé catégoriquement de mettre la force de leur association derrière nous, éducateurs. Le "nouveau" Bureau de l'Education Française n'a posé aucun geste positif devant cette question qui pourtant le concernait de très près. Alors comment pouvons-nous aujourd'hui, avoir confiance dans nos "leaders" en éducation française, eux qui nous ont en quelque sorte abandonnés lorsqu'ils auraient dû nous appuyer.

Mais les Franco-Manitobains, les **vrais**, et en particulier les parents de l'Ecole Taché n'ont rien oublié. Ils se demandent comment il se fait que les arguments qu'ils employaient en 1974 pour maintenir leur école sont maintenant si valables pour la **construction** d'une école **française**.

Comment se fait-il que, d'un seul coup, pour favoriser la **construction** d'une école française on en vienne à valoriser et à défendre (comme le faisaient honnêtement les parents de l'Ecole Taché en 1974) les bienfaits d'un programme **tout-français** et **unique** dans une école? C'est ce que réclamaient et réclament toujours, les parents de l'Ecole Taché.

M. Le François dit, dans son éditorial du 3 septembre dernier: "L'école bilingue mène tout droit à l'assimilation au groupe anglophone." Nous sommes d'accord avec lui. Quel dommage que nous ne l'ayons pas eu, militant avec nous à Saint-Boniface en 1974! Avec sa grande habileté d'écrivain averti que nous lui connaissons, il nous aurait sûrement sauvés!

Que dire de la Société Franco-Manitobaine qui déclarait, en 1974, que sa préoccupation primordiale était "le maintien, la promotion et le développement du programme "A" au nord de Saint-Boniface"? Est-elle au courant des derniers chiffres d'inscription au Programme A à l'Ecole Provencher en date de septembre 1975? Où est la promotion?? Les pronostics n étaient pas très fondés, il faut croire!

Et Messieurs les membres de l'exécutif de la Société Franco-Manitobaine qui déclaraient magistralement au dernier Rallye qu'ils étaient prêts à "ré-examiner la question à la lumière de nouvelles données"... N'étaient-ce là que des paroles en l'air? Des appels pathétiques à la confiance? Nous attendons toujours vos sages lumières...

Et les "grands" de Presse-Ouest Limitée qui avaient cru "de leur devoir d'intervenir" dans cette question de l'Affaire Taché (voir La Liberté en date du 11 septembre 1974)... A ce moment-là ils demandaient aux parents de l'Ecole Taché: "Quoi qu'il arrive de toutes les démarches auprès des divers niveaux du gouvernement, les parents devront se raviser et apprendre à travailler avec la commission scolaire."

Est-ce que les disciples "de la cause" ont été plus compréhensifs avec les parents de Saint-Norbert? Pourquoi? Pourquoi? Nous ne sommes pas jaloux. Un bon anglais, une fois, avait dit: "With friends like you, we don't need any enemies"! Pourquoi deux poids, deux mesures??

Les parents de l'Ecole Taché n'ont pas du tout envie de se plaindre du traitement qu'ils ont reçu à l'Ecole Provencher. Il y a, dans cette excellente école, un personnel des plus compétent et dévoué et une direction sympathique, conscientieuse et habile qui nous ont facilité au maximum notre entrée forcée dans leur école. Cependant, en 1975 tout comme en 1974, nous croyons à une nette différence entre programmes à buts et à objectifs différents. Ce que nous désirons, c'est comme en 1974, **une école à programme unique et tout français.**

En terminant, nous tenons à vous remercier de l'espace que vous avez bien voulu nous laisser dans votre journal pour traiter d'une question que nous jugeons toujours aussi importante.

Marcel Jamault
porte-parole des parents de l'Ecole Taché

□

L'Actualité

SIMPLIFIER LA QUESTION

L'un des Radio Canadiens responsables de l'émission de la semaine dernière au cours de laquelle des personnages qui furent, l'an dernier, mêlés à l'affaire de l'école Taché, reconnaissait, l'autre jour, alors que nous causions de l'émission en question, qu'il eut été intéressant, un an après le déménagement des élèves à l'école Provencher, de promener le micro parmi ces derniers pour tenter de voir ce que l'année leur avait apporté, côté français. Je suggérais à mon ami de placer son micro, par exemple, dans la cour de l'école, ou en se rendant à leurs classes. J'aimerais bien prendre connaissance d'un échantillon ainsi recueilli de la langue parlée par ces enfants dont quelques-uns que je connais et qui sont gentils.

Au cours de cette émission, donc, on a parlé d'un peu de tout. Il eut — comme toujours — fallu plus de temps. On sent que certains sont encore tristes, frustrés, que d'autres sont mal à l'aise. Évidemment, ce qui est passé est passé. Et comme rien ne se perd, ceux qui, honnêtement comme ils l'ont fait, ont défendu leur cause et leur point de vue, verront sans doute leurs efforts traduits un jour dans du concret. Il faut l'espérer.

Je crois que l'important — et il me semble qu'un nombre de plus en plus grand de personnes, ici, sont d'accord là-dessus, c'est de reconnaître et de convaincre ses concitoyens que sans l'école strictement française, on n'arrivera à rien. On ira vers la débâcle.

Il est essentiel qu'à l'élémentaire, l'enfant soit instruit en français, dans une atmosphère française. Cela veut dire l'école française. Toute autre discussion — question de taxes, de coûts, du nombre de briques, etc. — est inutile et ne peut qu'aller contre nous. À la maison, cela va sans dire, et c'est essentiel, l'enfant doit être éduqué en français.

Nous savons qu'en haut lieu, il a été question de faire de l'école Provencher une école française. Ce serait excellent. Les parents de Taché auraient finalement, non seulement gagné leur point, mais contribué à un renouveau du français, à l'idée qu'il faut répandre chez les Français Manitobains l'idée que partout où il y a une concentration francophone, il faut une ÉCOLE FRANÇAISE. Tout est là. Discuter plus avant serait perdre un temps précieux. Et au train où vont les choses, il faut faire vite.

Jean-Jacques Le François



La belle Nature...

seldom questioned and even less often authenticated. Hence it is little wonder but that your program can be an excellent vehicule for the dissemination of unfounded rumor and malicious gossip.

Mr. Warren I have admired not only your tireless drive, but your proven ability to help people and causes. However my appreciation of your efforts is tempered by the negative and destructive efforts that you demonstrate with respect to other causes such as bilingualism. The case in point is a prime example of how your popularity grows with the vehemence of your negativism and with the concomitant exploitation of a bigotry to which you appear wholly oblivious or unconcerned.

I urge you Mr. Warren as a Canadian and as a popular newsman to try to realize the positive advantages of being a citizen of a nation with two official languages and multiple cultures.

Nothing is taken away by supporting the concept of bilingualism but rather something is added. One is better equipped by virtue of thought communication, and diverse cultural background experience, to appreciate and understand one's fellowman and indeed to enjoy more completely life itself. In addition however there is the moral responsibility of Canadians towards the sustenance and growth of a bilingual nation. Bill 22 should be changed, but the principle for which it was promulgated must not be lost. The position aspects of seeking methods to further this principle, rather than destroying it, should challenge your talents and your ability. Let us as Canadians help one another, rather than pitting our strengths towards the destruction of each other.

I am sure you will agree Mr. Warren that the responsibility which is yours through your popularity and the use of the media should not be abused. That responsibility is the more serious as the extent of the rift between our peoples is widened by programs such as yours which may use, inadvertedly or otherwise, questionable tactics, unauthenticated statements and human emotions.

Many people feel bitter and frustrated by recent actions in Quebec whose purpose may be obscured by serious surface factors, which engender righteous indignation and retaliation. Hopefully however the Old Testament adage of an "eye for an eye and a tooth for a tooth" has been replaced by the new precept of love and understanding towards one another.

Sincerely,
F.P. Doyle, M.D.

REMERCIEMENTS

Monsieur,

Je regrette de n'avoir pas pu écrire plus tôt, mon mari étant gravement malade à l'hôpital, j'ai dû m'absenter plus d'un mois.

Je remercie sincèrement les deux charmantes dames que j'ai eu le plaisir de rencontrer lors de notre interview pour la page "Entre Nous, qui sans doute se dévouent beaucoup pour notre journal ainsi qu'à tous les responsables. Merci aussi à ceux qui m'ont choisie pour la femme du mois de juillet, je ne me croyais pas digne de cet honneur.

Je souhaite bon succès à notre journal et espérons qu'il sera apprécié davantage dans nos foyers francophones.

Bien à vous,

Véronique Gaudry

SEPTANTE ET NONANTE

Un de mes vieux et respectables amis Belges fut un célèbre professeur de français dans son pays d'origine.

Je fus tout surpris, quand il comptait l'argent qu'il déposait à la banque et de lui entendre dire tout haut SEPTANTE et NONANTE, au lieu de soixante-dix et quatre vingt-dix. Alors il disait SEPTANTE-DOUZE et NONANTE-QUATORZE.

Pourquoi employez-vous ces vieux mots de notre langue française, lui dis-je. Il me répondit que c'était la vraie manière de compter.

Je me rendis compte en lisant un article paru dans une revue en français et qu'il avait raison, car les vieux Belges de l'ancien Congo belge comptaient en se servant des mots SEPTANTE et NONANTE; expressions bien connues parmi cette nation chez les jeunes comme chez les vieux.

Cette réflexion me fit apprendre mieux ma géographie, car dans la zone centrale africaine on avait conservé ces anciens termes.

En effet, depuis dix ans, cette contrée est dirigée par des autres occupants que les Belges, mais on a gardé l'identité de ce pays en conservant leurs vieilles traditions belges en employant le français comme langue courante. Alors on entend le tam tam sur les deux rives du fleuve Zaïr pour savoir ce qui se passe dans le monde entier, grâce au Président noir Mobutu, qui lui donne la température de son pays.

Son peuple de vingt millions d'âmes tout en se vêtant dans nos habits modernes et les progrès de la science par l'électricité et la télévision dans les salles de radio. Tout le monde est instruit par les écoles et les collèges. On appelle ces gens du fameux mot: citoyen. Tous sont citoyens dans ce pays quatre fois grand comme la France qui est traversé par le grand fleuve Zaïr navigable de 20,000 kilomètres. Cet ancien Congo belge est un des pays les plus riches du monde. On y trouve des mines de diamant et de cuivre surtout renommées dans l'univers entier.

Ils sont maintenant connus comme étant des Zaïrois, pays plein de promesses.

Mais me diriez-vous, où sont nos vieux amis les Belges de Saint-Boniface? Ils se portent bien, Dieu merci, physiquement et moralement depuis leur arrivée au début de notre siècle.

Ce peuple travailleur et intelligent a appris vite à s'adapter à nos usages et nos traditions. On ne chante plus la **BRABANÇONNE**, hymne national Belge. Il est remplacé par **O CANADA!** en devenant de vrais Canadiens comme nous.

Ici, à Saint-Boniface, ils ont leur église belge dirigée par les capucins. On les rencontre aussi au Club Belge. Plusieurs d'entre eux sont des fameux tireurs à la flèche.

Si vous allez dans la Région de la Montagne ici au Manitoba nous faisons la connaissance d'excellents cultivateurs ingénieux dans la paroisse de Bruxelles et les alentours de notre province.

Et puis, voilà comment il se fait qu'on apprend les expressions SEPTANTE et NONANTE, que les septuagénaires et les octogénaires sont en train de mieux connaître en apprenant notre langue, grâce à la Belgique, un tout petit pays géographique d'Europe qui rayonne dans le monde entier.

Godias Brunet

BRAVO !

Monsieur,

Bravo à l'exécutif de la Société Franco-Manitobaine pour son communiqué au sujet du bigotisme du démagogue Peter Warren. La campagne hystérique menée par celui-ci contre la loi québécoise 22 est vouée à l'échec. Elle n'est qu'un nouvel anneau dans le cercle vicieux de la guerre d'usure faite contre les effectifs francophones au Canada.

Les termites qui veulent ronger la demeure canadienne française n'y arriveront pas et les francophones du Canada seront présents. "au dénouement de l'aventure"!

M.E. Hawash

PRÉSENTER L'AUTRE JOUE ?

Monsieur,

Votre éditorial du 17 SEPTEMBRE (les hystériques), ainsi que le communiqué de la SFM, déplorant la récente campagne anti-francophone de Peter Warren mérite, à mon avis, des félicitations.

Je suis d'accord avec vous que cet animateur de ligne ouverte est un bigot "par excellence" et que son hystérie ne peut que encourager les francophobes genre Vic Grant.

Cependant, votre accusation que les Franco-Manitobains se laissent taper sur la tête, sans réagir, à cause de leur apathie ou parce qu'ils sont écrasés et assommés manque sans doute de jugement.

Ce n'est pas dans le journal LA LIBERTE que nous retrouvons beaucoup au sujet de l'Eglise et de la religion mais ceci n'empêche pas que les Franco-Manitobains sont peut-être simplement de bons Chrétiens.

La lettre du docteur de Sainte-Anne, entendue vendredi dernier à l'émission de Peter Warren était non seulement à propos mais au point. L'Ancien Testament a été remplacé par le Nouveau!

Robert Levacque

■

Du côté de la cuisine

QUELQUES BONNES RECETTES

CASSEROLE AU BOEUF ET AU MACARONI

1 livre de boeuf haché
1 tasse d'oignon haché
2 c. à table de farine
1 boîte (28 onces) de tomates
1 c. à thé de sel
1-8 c. à thé de poivre
1-2 c. à thé d'origan
2 c. à thé de sauce Worcestershire
4 tasses de macaroni cuit (2 tasses ou 8 onces non cuit)

Brunir la viande. Ajouter l'oignon et cuire jusqu'à ce qu'il soit transparent. Ajouter la farine en remuant puis les tomates, les assaisonnements et amener à ébullition. Incorporer au macaroni et verser dans un plat à four beurré. Cuire à 350oF. jusqu'à formation de bulles (35 à 40 minutes). 6 portions.

ROULÉS AU CHOU

1 chou (environ 4 livres)
1 tasse d'oignon haché finement
2 c. à table de gras
1 livre de boeuf ou de porc haché
2 c. de thé de sel
1-4 c. à thé de poivre
3 tasses de riz cuit
2 tasses de jus de tomates
2 c. à table de margarine

Enlever le coeur du chou et garder les grosses feuilles extérieures. Couvrir presque complètement le chou d'eau bouillante; couvrir et mijoter jusqu'à ce que les feuilles soient molles et transparentes (environ 20 minutes). Séparer les feuilles, si elles résistent, continuer la cuissson jusqu'à ce qu'elles s'enlèvent facilement. Séparer en deux les grandes feuilles en enlevant la côte du centre. Sauter l'oignon dans le gras jusqu'à transparence. Ajouter viande et assaisonnements et brunir. Mélanger au riz. Déposer 1-4 tasse de garniture sur chaque feuille de chou. Plier la feuille sur la garniture et replier bien chaque bout puis rouler. Placer les grosses feuilles dans le fond d'un plat à four; déposer une rangée de roulés et assaisonner de sel et de poivre. Répéter cette opération 2 ou 3 fois. Préparer la sauce, en réchauffant le jus de tomate et la margarine. Verser sur les roulés et couvrir de grosses feuilles de chou. Couvrir et cuire à 350oF. jusqu'à ce que le chou soit tendre (1 1-2 à 2 heures). Quantité: 32 roulés au chou, 8 portions.

OEUFS EN CASSEROLE

1-4 tasse d'oignon haché
2 c. à table de margarine
6 c. à table de farine
Pincée de poivre
1-2 c. à thé de moutarde sèche
2-3 tasse de lait écrémé en poudre
2 tasses d'eau
1 tasse (4 onces) de fromage cheddar râpé
8 oeufs cuits dur, tranchés
1 tasse de chapelure
2 c. à table de margarine fondue

Sauter l'oignon dans la margarine jusqu'à transparence. Ajouter farine, assaisonnements, lait en poudre puis incorporer l'eau graduellement. Cuire en remuant jusqu'à ce que lisse et épais. Ajouter le fromage et remuer pour fondre. Déposer 1-3 de la sauce dans un plat à four beurré de 9 x 5 pouces. Couvrir de la moitié des oeufs tranchés et répéter ce procédé en terminant par la sauce. Mélanger chapelure et margarine et parsemer sur le dessus. Cuire à 350oF. jusqu'à formation de bulles (environ 20 minutes). 6 portions.

CASSEROLE PAYSANNE

1-2 tasse d'oignon
1-2 tasse de céleri en dés
1 gousse d'ail écrasée
2 c. à table de margarine
1 livre de boeuf haché
1-2 c. à thé de sel
1-4 c. à thé de poivre
1 boîte (10 onces) de soupe crème de champignons condensée
2 tasses de pommes de terre en purée, chaudes (environ 4 moyennes)*
1 c. à table de margarine
Sel et poivre
1 c. à table de margarine fondue

Sauter oignon, céleri et ail dans 2 c. à table de margarine jusqu'à ce que l'oignon soit transparent. Ajouter le boeuf, brunir puis enlever l'excès de gras. Ajouter assaisonnements et soupe; verser dans un plat à four beurré. Mélanger les pommes de terre en purée, 1 c. à table de margarine et assaisonner de sel et de poivre. Etendre ce mélange sur la viande et badigeonner de 1 c. à table de margarine fondue. Cuire 30 minutes à 375oF. 6 portions.

* Les pommes de terre sont réduites en purée sans margarine et sans liquide.

CASSEROLE VITE FAITE

1-2 tasse d'oignon haché
2 c. à table de margarine
1 boîte (10 onces) de soupe aux tomates condensée
1 tasse (4 onces) de fromage cheddar râpé
1 boîte (12 onces) de viande pressée en cubes
2 tasses de nouilles cuites (1 tasse ou 4 onces non-cuites)
1 tasse de pain en cubes

Sauter l'oignon à la margarine jusqu'à transparence. Mélanger les ingrédients qui restent, sauf les cubes de pain. Verser dans un plat à four beurré et cuire à 350oF., 50 minutes. Garnir de cubes de pain et cuire 10 minutes. 6 portions.

CROQUETTES AUX OEUFS

1-3 tasse d'oignon haché finement
1 c. à table de margarine
2 tasses de mie de pain
1 c. à thé de sel
1-2 tasse d'eau
3 c. à table de lait écrémé en poudre
6 oeufs cuits dur, hachés
1 tasse de fromage cheddar râpé
1 c. à table de farine
1 c. à table de paprika
2 c. à table de margarine

Sauter l'oignon dans 1 c. à table de margarine jusqu'à transparence. Ajouter en remuant mie de pain, sel, eau et lait en poudre. Retirer du feu et ajouter oeufs et fromage. Laisser refroidir puis façonner en 6 croquettes. Saupoudrer légèrement avec farine et paprika, Brunir 2 minutes de chaque côté dans 2 c. à table de margarine. 6 portions.

AU SERVICE DU CITOYEN

Par Information Canada

CHASSE-MOT

L'objet de ce mot-croisé est de trouver dans le diagramme tous les mots qui se trouvent dans la liste ci-dessous et de les encercler. Tous les mots se trouvent en ligne droite, soit horizontale, verticale, diagonale, ou renversée. Chaque mot est complet mais il restera plusieurs lettres à la fin.

M	E	R	U	T	L	U	C	I	R	G	A	B	M	N
U	R	O	E	T	S	C	O	E	W	C	K	O	R	X
L	G	M	D	S	A	S	I	P	T	U	G	P	N	S
T	E	R	E	C	E	T	T	E	S	A	H	O	L	R
I	N	O	I	T	A	R	G	I	M	M	I	L	E	I
C	E	T	I	S	H	U	R	T	O	T	A	L	S	S
U	G	V	C	A	N	A	D	A	A	O	L	U	F	I
L	A	B	E	N	C	B	E	S	E	U	M	T	E	O
T	N	A	M	T	R	O	I	B	F	R	D	I	M	L
U	I	R	N	E	D	R	Q	A	N	I	J	O	M	T
R	D	S	T	W	T	I	S	G	K	S	H	N	E	N
A	R	T	S	E	M	P	L	O	I	M	O	N	S	E
L	A	S	M	D	A	B	U	D	G	E	T	I	R	M
I	J	N	O	I	T	A	T	I	B	A	H	I	K	E
S	D	A	R	P	H	E	O	A	C	Q	L	R	E	L
M	L	A	G	A	R	D	E	D	E	J	O	U	R	R
E	N	E	R	G	I	E	N	A	G	M	I	A	T	A
T	O	N	O	I	T	U	T	I	T	S	N	O	C	P

Constitution
Jardinage
Métrisation
Recettes
Les femmes
Santé
Tourisme
Budget
Immigration
Emploi
Habitation
Arts
Loisirs
Multiculturalisme
Energie
Pollution
La Garde de Jour
Canada
Parlement
Agriculture

Tous ces mots furent employés dans notre chronique hebdomadaire depuis le début du mois de mai. Quelques-uns de ces titres ont semblé être très populaires et si il y en a d'entre eux que vous voudriez revoir paraître ou d'autres titres ou renseignements que vous voudriez y voir, n'hésitez pas à nous le laisser savoir.

* * *

Pour plus de renseignements sur les programmes du gouvernement fédéral, adressez-vous à Information Canada au 303, rue Main ou téléphonez au 985-2890.

De ci, de ça . . .

CKSB — Saint-Boniface. — Certains programmes de "la nouvelle programmation" nous apportent plus de bruit — une cacophonie agaçante — que jamais. Quelqu'un a eu l'idée d'utiliser une expression latine (oh pardon!) pour nommer l'un de ces programmes qui serait, à en croire l'autre... "indispensable", "nécessaire"! Pour ce qui est de "l'humour indescriptible", il ne faut quand même pas charrier!

* * *

Les coeurs (ou les choeurs?) des Anges. — Aurait-on bien compris? L'annonceur, l'autre jour, qui faisait état du décès à Saint-Boniface du célèbre violonneux Andy Desjarlais (ou Des Jarlis), aurait déclaré qu' "il (Andy) ferait désormais danser les coeurs (ou les choeurs?) des Anges". Ce qu'on peut charrier!

* * *

Tombereau. — "Charrette montée sur deux roues." (Larousse). Pour charrier.

* * *

Définition du sportif. — Celui ou celle qui, bien assis(e), regarde faire ceux qui "jouent". . .

* * *

Bilinguisme. — Entendu sur les ondes d'une station de radio de langue anglaise, où il était question de la nouvelle saison du Royal Winnipeg Ballet : "Le sukkr de pritense" (!). Prononcez à l'anglaise ou à la française ou les deux à la fois et comme vous pourrez! Il s'agissait du ballet "Le Sacre du Printemps", musique de Igor Stravinsky. . .

* * *

Les bonnes nouvelles. — Des économistes prédisent pour l'an prochain : Hausse du taux d'inflation; hausse du taux de chômage; baisse du taux de croissance économique.

* * *

Les quatre-vingts ans de John Diefenbaker. — John Diefenbaker vient de célébrer son quatre-vingtième anniversaire de naissance. Un homme extraordinaire; un homme honnête, surtout.

* * *

Prix et salaires. — On commence à reparler, ici et là, et même à Ottawa, d'un gel possible — pas nécessairement le gel, mais le gel si nécessaire, eut dit l'illustre Mackenzie King. . . — des prix et des salaires. Il commence à être temps que quelqu'un mette de l'ordre dans l'économie.

* * *

Amanita virosa vs Leucoagarius naucina. — L'amanita virosa est un champignon qui pousse au Canada et qui à juste titre est aussi connu sous l'appellation de "l'ange destructeur". Une bouchée de ce champignon et c'est fini! Or, ce champignon ressemble dangereusement à un autre, le Leucaogarius naucina, qui est comestible. Avis, donc, aux amateurs de champignons qui en font la cueillette ici et là.

* * *

Les coquilles. — Une erreur typographique dans la livraison du 17 septembre de LA LIBERTÉ (page 3, colonne 6, 20e ligne) a fait écrire à une correspondante : d'Iberville et ses fils". . . Il eut fallu écrire: ". . . d'Iberville, La Vérendrye et ses fils. . .". Ce n'est pas pareil. D'autant plus que le seul enfant connu de Pierre Le Moyne d'Iberville, est une fille illégitime qu'il fit à une belle de Montréal, amie de la famille(!) du nom de Jeanne Geneviève Picoté de Belestre. Les De Belestre intentèrent à d'Iberville un procès qui traîna durant deux ans. Les Le Moyne étaient puissants à Montréal. Le bébé avait été baptisé le 22 juin 1686. On dit que la mère n'en voulait vraiment pas à Pierre Le Moyne d'Iberville qu'elle espérait épouser. Or, le 8 octobre 1693, d'Iberville en épousait une autre, Marie-Thérèse Pollet de La Combe-Pocatière. Jeanne Geneviève Picoté de Belestre se retira chez les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal où elle mourut à l'âge de 54 ans, au mois de juin 1721.

* * *

D'Iberville (suite). — On voit où ça nous mène, une coquille. . . Donc, Pierre Le Moyne d'Iberville, soldat, marin extraordinaire, ferrailleur (comme ses frères, d'ailleurs) à qui rien ne faisait peur et qui se promena de la Baie d'Hudson à la côte de la Nouvelle-Angleterre, au golfe du Mexique, se retrouva avec ses navires, au début de l'été de 1706, en rade de la Havane, où il mourut à l'été, probablement des fièvres (on a dit, d'une part, qu'une épidémie sévissait sur ses navires, d'autre part, que "la peste régnait alors dans cette île (Cuba)"). D'Iberville fut enterré, dit la chronique, le 9 juillet de l'année 1706. "en cette sainte église paroissiale majeure de Saint-Christophe, El General Don Pedro Berbilla, natif du royaume de France". Pierre Le Moyne d'Iberville, le plus célèbre des quatorze enfants de Charles Le Moyne, était né à Montréal où on l'avait baptisé le 20 juillet 1661. En 1741, l'église paroissiale de Saint-Christophe fut détruite par le feu. On ignore au juste, ce qu'il advint des restes de notre héros montréalais. Bien des hypothèses ont été émises. On devrait fouiller, à l'ouest de la Plaza de Armas, à La Havane, où reposent probablement encore les restes du "Premier Grand Canadien". . .

* * *

Le Club Richelieu

Mardi, le 16 septembre, avait lieu à Saint-Boniface des manifestations devant marquer la remise officielle de la charte de sociétaire au Club Richelieu de Saint-Boniface, par le Richelieu International. Cette cérémonie s'est déroulée au Club La Vérendrye.

Fondé le 13 décembre 1974, le Club Richelieu de Saint-Boniface est présidé par M. Jean-Yves Boisvert et compte une vingtaine de membres. La charte de sociétaire fut présenté à M. Boisvert par le président international des Richelieu, M. Gérald Pelletier, de Hartford, Connecticut (USA).

Un coquetel précéda le banquet offert aux membres et à leurs invités et au cours duquel le président international fit l'historique des Clubs Richelieu et en exposa les objectifs.

Cette soirée constituait en même temps le prélude à l'ouverture du Congrès social des Clubs Richelieu qui se tenait à Edmonton du 18 au 19 septembre. ■



UN NOUVEAU PROGRAMME D'EMPLOI

Le Centre de Main-d'oeuvre de Saint-Boniface tente de mettre sur pied un cours de rattrappage pour les employés de bureau. Le cours serait d'une durée d'environ six semaines et comprendrait une revue des procédures de bureau, dactylo et dictaphone.

Pour vous qualifier, vous devez vous inscrire au Centre de Main-d'oeuvre, avoir terminé une dixième année scolaire et posséder une vitesse de quinze à trente mots à la minute au dactylo.

Ce cours aurait lieu à l'école Sainte-Marie, et commencerait au début d'octobre.

Pour plus de renseignements composez au téléphone 985-4215, ou présentez-vous en personne au Centre de Main-d'oeuvre, au 283, avenue Taché.

LA LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES

La Ligue des Femmes Catholiques de l'Ile-des-Chênes, organise encore cette année un Thé-Bazar qui aura lieu dimanche, le 28 septembre 1975, au Centre récréatif, entre 2h. et 5h. p.m.

Le but de ce bazar est de venir en aide aux oeuvres paroissiales.

Il y aura des pâtisseries, des beaux-arts, de la lingerie, des tricots et des choses pour les enfants. Et ne pas oublier le "Casino"...

Venez en grand nombre vous amuser avec vos amis. C'est avec l'assistance, la coopération et la générosité de tous et chacun que notre bazar sera encore cette année un véritable succès.

Agnès Haddock

MAZENOD

Il y a quelques années on fêtait le cinquantième anniversaire de la Saskatchewan. On en a profité pour recueillir toutes sortes de documents historiques, souvenirs, etc. Une anecdote amusante, en partie légendaire, rapportait que lorsqu'on avait proposé d'appeler un village au Sud de la province du nom de "Mazenod", un notable de Gravelbourg a répondu aux gens d'Ottawa lorsqu'ils demandèrent des renseignements: "O, c'est le nom d'un grand chef indien"!

Cette année d'ici octobre on mentionnera à nouveau ce nom de "Mazenod" qui fut évêque de Marseille, le fondateur des oblats de M.I. — (1782-1861). En effet à Rome en octobre à l'occasion de l'Année Sainte aura lieu sa béatification, dernière étape avant la canonisation. On mettra sans doute en valeur l'audace de cet évêque qui vécut en un temps de changements et de bouleversements rapides comme à notre époque. A besoins nouveaux, solutions nouvelles. L'évêque de Marseille, face à ces événements mouvementés au lendemain de la Révolution, fut toujours un novateur. Une fois de plus on constate qu'il "n'y a rien de nouveau sous le soleil". Quiconque connaît l'histoire de l'Eglise n'est pas émotionné ni étonné devant ce qui se passe de nos jours.

C'est un changement heureux d'entendre les mass média écourter tant soit peu leur continuel récit de crimes, de scandales ou autres "faits divers" pour nous parler de ces canonisations surtout quand il s'agit d'Amérique du Nord. La semaine dernière c'était au sujet de Mère Elizabeth Seton, comme il n'y a pas si longtemps c'était pour Mère d'Youville. Les personnes d'un certain âge ont dévoré dans leur jeune âge les récits des "Vies de Saints". La mode a changé depuis lors. Il arrive que des parents chrétiens voudraient donner comme noms de baptême à leurs enfants des noms de boxeurs, de stars, de patriotes, d'inventeurs. Pourquoi? La sécularisation a fait disparaître ce culte des saints dont autrefois on fêtait les fêtes chaque année lors des fêtes "patronales", soit des paroisses, soit du nom reçu au baptême.

En notre époque aussi on perd ce sens du respect pour les amis de Dieu. Pourtant en bonne pédagogie la jeunesse a besoin d'une bonne mesure de "hero-worship", de modèles à admirer et imiter, d'amitié et d'idéal.

Il est temps de reprendre conscience de nos richesses en tant que membres d'une Eglise qui fabrique toujours des saints, dans tous les rangs sociaux, les âges, les races, les pays. Nous avons tous profité du dévouement de ces familles religieuses d'une façon ou d'une autre. Nous ne devrions pas ignorer que chacune existe et reste sous la mouvance d'un charisme spécifique, d'un don du Saint-Esprit qui a suscité ces fondations et leur a donné tant de succès spirituels et humains. C'est comme un "esprit de famille" qui en une certaine mesure se retrouve avec les Traditions et des valeurs chéries dans les familles chrétiennes.

En tout cas, quand vous entendrez parler de Mgr de Mazenod et des fêtes qu'on organise un peu partout, partageons cette joie et reconnaissance pour une grâce du Seigneur. Elle nous aidera à retrouver un peu ce qu'est cette merveilleuse réalité que notre Credo appelle la "communion des saints".

Il est bon de voir que l'Eglise est toujours l'instrument de sanctification, que tous nous sommes appelés à être des saints et que cela se fait partout et toujours en pleine réalité humaine. L'histoire sainte se continue édifiant à la fois la Cité terrestre et les prémices du Royaume de Dieu. Cela vaut la peine de vivre, cela donne un sens à la vie quotidienne.

Guy de Bretagne, o.m.i.

Chez Les Gais Manitobains

Les mercredis, ça swing... La troupe de danse **Les Gais Manitobains** lance un appel spécial à toutes les personnes de 16 à 116 ans qui s'intéressent à:

— s'amuser
— danser
— faire de nouvelles connaissances
— découvrir leurs talents cachés

Les rencontres du mercredi soir, au gymnase du Centre Culturel Franco-Manitobain, sont des rencontres où il y a du "fun" en masse, car, les mercredis, ça swing. Tout le monde est invité.

* * *

La troupe de danse **Les Gais Manitobains** annonce la nomination de Monsieur Raymond Guénette au poste de secrétaire-administratif. Après deux ans de danse avec la troupe, M. Guénette nous a quittés pour continuer ses études en vue d'un B.A. Il nous revient maintenant pour coordonner les programmes qui seront entrepris cette année.

L'année est très prometteuse et variée dans sa programmation. Les équipes de spectacles et d'animation se chargeront de plusieurs activités; entre autres, la Soirée du jour de l'an, cours de danses pour enfants, Grand Spectacle du mois de mai, meneurs-meneuses, mercredi: loisirs-danses, Ateliers-Octobre et Ateliers-Avril.

L'équipe de Spectacle de **Les Gais Manitobains** lance un appel spécial à toutes les personnes intéressées qui aimeraient:

— danser (gigue)
— faire du spectacle
— l'aventure d'une vie d'équipe disciplinée
— voyager (Toronto-mai 76, Europe-été 76)

La troupe ouvre présentement ses portes aux individus qui voudraient mettre un effort dans la présentation de spectacles folkloriques.

Expérience dans la danse non requise. . . une base sera donnée à tous les débutants.

* * *

Raymond Tuénette, secrétaire-administratif, avant le 4 octobre 1975, au numéro 2 33-8972 poste 33, ou rendez-vous au local de **Les Gais Manitobains**,340, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7.

Pour plus de renseignements, communiquer avec Monsieur Raymond Guénette, secrétaire-administratif, avant le 4 octobre 1975, au numéro 233-8972 poste 33, ou rendez-vous au local de **Les Gais Manitobains**, 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7.

FILMS ÉTRANGERS À LA GALERIE D'ART DE WINNIPEG

Un programme de films étrangers sera présenté par la Galerie d'Arts de Winnipeg à partir du 3 octobre. Des films de nombreux réalisateurs originaires de nombreux pays seront projetés, certains l'étant pour la première fois à Winnipeg. Voici le programme de ces films:

—les 3, 4, et 5 octobre, **REMPARTS D'ARGILE**, du Français Jean-Louis Bertucelli, et **PLAYTIME** de Jacques Tati;

— les 10, 11 et 12 octobre, **TENDRESSE ORDINAIRE** du Québecois Jacques Leduc, et **L'ENFANT SAUVAGE** de François Truffaut;

— les 16, 18 et 19 octobre, **LE JARDIN DES PLAISIRS** de l'Espagnol Carlos Saura, et **LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE** de Luis Bunuel:

— les 24, 25 et 26 octobre, **SIDDHARTHA** de Conrad Rooks, et **LA NUIT AMERICAINE** de François Truffaut;

— les 7, 8 et 9 novembre, **SILENCE ET CRI** du Hongrois Miklos Jansco, et **MORT A VENISE** de Luchino Visconti;

ROMA de Fellini, sera présenté les 21, 22 et 23 novembre, **CRIS ET CHUCHOTEMENTS** de Ingmar Bergman, les 28, 29 et 30 novembre et **STAVISKY** de Alain Resnais, les 5, 6 et 7 décembre.

CHANSON de JADIS et très gaie

UN MARIAGE D'OISEAUX

Je vis une chose étrange
L'an passé dans la forêt,
C'est l'hymne d'une mésange
Avec un chardonneret :
Avant la cérémonie
Le futur s'en fut chercher
Les parents de son amie
Qui logeaient dans un clocher.

Refrain

Un orchestre de fauvettes
Perché sur un tronc de houx
Disait mille chansonnettes (bis)
Sur le bonheur des époux.

II

Sur sa tête la mignonne
Avec art avait posé
Une charmante couronne
De chèvre-feuilles roses;
L'époux qui dans la bataille
S'était souvent signalé
Avait un sabré de paille
Qui pendait à son côté.

Refrain

Un orchestre de fauvettes
Perché sur un tronc de houx
Disait mille chansonnettes (bis)
Sur le bonheur des époux.

III

On prit place sous un hêtre
Aussi vieux que Salomon,
Un ramier tint lieu de prêtre
Et fit un fort beau sermon
Une goutte de rosée
Dans un calice de fleur
A la ronde fut passée
Et Chacun but en son honneur.

Refrain

Un orchestre de fauvettes
Perché sur un tronc de houx
Disait mille chansonnettes (bis)
Sur le bonheur des époux.

IV

Puis un repas délectable
Fut servi quand vint la nuit
Et l'on ne quitta la table
Que longtemps après minuit.
Les grands parents de la dame
Regagnèrent leur clocher
L'époux emmena sa femme,
Et chacun s'en fut coucher.

Refrain

Un orchestre de fauvettes
Perché sur un tronc de houx
Disait mille chansonnettes (bis)
Sur le bonheur des époux.

Godias Brunet

La troupe de la Seizième de Vancouver, présente "Embarquez, on ira pas vite", un texte de Thérèse Champagne dans une mise en scène de Gilles Richard. Vendredi, le 26 septembre, à 20h30, à la Salle Pauline-Boutal au Centre Culturel Franco-Manitobain.

Les billets sont de $3.00 pour les adultes et $2.00 pour les étudiants et les citoyens de l'âge d'or. Sur la photo, Thérèse Champagne et Réjeanne Taillon dans la rencontre du dé et du clown. "Ce sera comme un grand rêve qui durera et durera, qui surnagera à travers les temps. . .".



GERRY & ZIZ



Le Canada tout entier aura l'occasion de voir et d'entendre Gerry et Ziz lors du spectacle présenté à l'occasion du prochain tirage de la loterie olympique. Ce spectacle et ce tirage auront lieu à la Salle du Centenaire de Winnipeg le 28 septembre et seront télévisés sur les réseaux anglais CTV et TVA. On s'attend à ce que plus de 7 millions de téléspectateurs soient à l'écoute.

LA TULIPE

Une belle tulipe
Chez moi ce matin
S'est ouverte et dissipe
Les derniers froids d'un refrain
Qu'on connaissait
Depuis plusieurs mois
Tout à coup un excès
De beauté — et c'est pourquoi
Le printemps est intense
Les fleurs abondent
Et quand je pense
A ce don gratuit au monde
Cette merveille
Qu'est la beauté de la nature
Cette tulipe qui se réveille
Me le rappelle par sa fraîcheur pure.

Une tulipe s'est ouverte
A moi de regarder
Ce n'est pas une découverte
Mais une preuve accordée
Si je veux la garder
Je dois en prendre soin
Cette tulipe de toute beauté
Se voit de loin
Et fait sourire
Elle nous fait avancer
Pour repartir
Beaucoup plus décidé.

Rachelle Chappellaz

MANITOBAINS AU FESTIVAL DE GRANBY

Quatre Manitobains ont été choisis pour concourir au Festival de Granby :

Louis DUBE	Gisèle AYOTTE
Monique FILLION	Lina LEGAL

Bonne chance à Lina Legal qui se rendra à Granby samedi le 27 septembre.



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Flancs de porcs en février!	99$37	plus	3$17
Porcs sur pied en décembre:	61$10	plus	0$15
Boeufs sur pied en décembre:	47$40	moins	0$10

L'INDUSTRIE DE L'ÉLEVAGE AU MANITOBA SERA-T-ELLE MUTILÉE ?

Il est actuellement question pour les éleveurs des régions du nord-ouest et d'entre les lacs de prendre des décisions face aux problèmes qu'ont causé les pluies diluviennes dans ces régions. Bien sûr c'est leur affaire et bien peu nombreux sont ceux qui se sentent solidaires de ces sinistres. Pourtant nous sommes tous dans le même bateau et nous aurons tous à en souffrir si nous ne nous préoccupons pas de faire front commun à l'adversité.

Comment direz-vous, serais-je responsable pour les pertes de récoltes que subiront les gens qui après tout font un métier qu'ils ont choisi. Ce n'est pas important de savoir à qui la faute, mais plutôt d'envisager les conséquences qu'auront sur l'industrie de l'élevage et sur le grand public, le gaspillage et la mutilation d'une branche agricole qui pour ceux qui l'ignorent fonctionne sur un cycle minimum de trois ans.

Dans l'élevage bovin on ne prend pas à la légère la décision de réduire son troupeau de moitié sans savoir à quel sacrifice on se soumet. Il faut trois ans pour obtenir un retour dans l'élevage du boeuf et il faut planifier sur bien des années pour être assuré d'arriver à de meilleurs rendements. La sélection se fait chaque année et ceci représente 12 mois. Il est donc difficile de prendre de gaieté de coeur une décision qui vous oblige à voir s'épanouir l'espoir que met dans son troupeau tout éleveur digne de ce nom. Toutes ces raisons qui obligent l'éleveur à penser en terme de plusieurs années sont les conditions physiques inhérentes à la profession.

Comme on peut le constater, il faut donc pour que l'éleveur puisse mener à bien son entreprise, que le fermier fasse de l'argent puisque c'est le nerf de la guerre. La plupart des gens dans ce métier le font de père en fils et sont établis de longue date; ils savent aussi qu'il faut prévoir pour palier aux différences de récoltes d'une année à l'autre et aussi aux différences de prix qui sont malheureusement très instables. Cependant des sinistres comme cette année ne peuvent pas être supportés par l'éleveur seul. Les fermiers de la province ont déjà réagi et donneront un coup de main; la province de Saskatchewan fera aussi sa part sachant bien qu'elle en béneficiera, mais moi, monsieur tout le monde, j'ai aussi quelque chose à faire, sinon à payer.

Les gouvernements fédéral et provincial sont passés à l'action mais nous devons continuer à réclamer des gouvernements impliqués pour que les éleveurs puissent garder leurs troupeaux réguliers. Ceci en recevant l'aide qu'ils ont besoin pour compenser les pertes que leur ont causé les intempéries; sinon nous pouvons nous attendre à le payer chèrement, que ce soit en payant plus cher la viande dont nous avons besoin lorsque la production aura diminué, que ce soit par les sommes énormes que dépense la province pour chaque famille qui quitte la campagne pour venir en ville (il en coûtait indirectement plus de $10,000 pour chaque famille s'établissant en ville en 1972-73).

Que ce soit les profits des spéculateurs qui ne manqueront pas de profiter de la misère, que ce soit l'apathie générale qui se soucie bien peu du malheur des autres, les résultats seront les mêmes: nous aurons à payer et serons partiellement responsables des conditions qui affecteront ceux que nous aurons choisi d'ignorer.

Nous sommes en régime démocratique et nous valons tous une voix, faisons-la entendre pour que ne soit pas mutilée l'industrie de l'élevage.

Il en coûtera moins cher à chacun d'épauler quelques éleveurs et fermiers qui se noient que de subir les conséquences économiques que produiront les abattages massifs de nos troupeaux. ■

ENTREFILETS

Les céréales secondaires, qu'en savez-vous?

La culture des céréales secondaires (orge, avoine, seigle) se pratique dans des conditions très diverses de température; de sol et d'humidité.

L'orge est originaire d'Asie Mineure (5000-2000 av. J.-C.). Le seigle et l'avoine sont d'origine plus récente. Le seigle était cultivé, dit-on, quelque mille ans avant Jésus-Christ dans l'Europe du sud-est, entre les Alpes autrichiennes et la mer Gaspienne. L'histoire de l'avoine est plus difficile à retracer; on pense cependant qu'elle était cultivée en Hongrie, dans les plaines d'Europe orientale entre 900 et 500 avant Jésus-Christ.

Plus de la moitié de la production canadienne d'orge est destinée à l'alimentation du bétail; les brasseries en utilisent environ de 20 à 30% pour la bière; le reste est exporté, après avoir prélevé les quantités nécessaires à la consommation humaine et aux semailles.

Près de 90% de l'avoine produite au Canada est consommée par le bétail. Les 10% restants sont destinés à l'alimentation humaine et aux semences.

Près du quart de la production canadienne de seigle sert en boulangerie. Près d'un tiers sert à la fabrication du whisky, et le reste est donné au bétail soit sous forme d'issues de meunerie, ou encore à l'état de grain. Le seigle est acide; de plus les animaux ont du mal à le mastiquer. De ce fait, il est souvent nécessaire de l'incorporer à un mélange de grains.

Voici le poids de ces céréales en boisseau: orge, 48 lb; avoine, 34 lb; seigle, 56 lb. ■

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

La demande pour les animaux de boucherie a été modérée et les prix des boeufs baissaient jusqu'à 1$ du 100 livres. Ceux des taures déclinaient de plus de 1$. Les prix des vaches suivaient aussi la même courbe, seuls les prix des taureaux sont demeurés stationnaires.

Les veaux de boucherie étaient en faible demande et les veaux de choix se vendaient près de 2$ moins cher que la semaine précédente.

Dans l'ensemble, les prix du bétail pour l'élevage et l'engraissement sont demeurés stationnaires.

Les prix des agneaux et des porcs étaient les seuls en hausse à Toronto.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 49$ à 52$, ventes à 53$50;
Taures cat. A 1-2, 45$ à 47$, ventes à 49$20;
Vaches D 1-2, 22$ à 24$, ventes à 26$;
Taureaux bons, 24$ à 26$, ventes à 27$25.

Les prix des porcs variaient de 86$30 à 87$40, prix de clôture jeudi.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les prix des animaux de boucherie ont varié de stationnaires à 2$ en hausse. Les taures et les boeufs de qualité étaient très peu nombreux et se sont vendus de ce fait 1$ plus cher pour les boeufs, 2$ pour les taures.

Malgré le très grand nombre de vaches sur le marché, leurs prix sont demeurés très fermes en raison de la demande pour l'exportation.

Comme dans les autres centres, les prix des taureaux sont demeurés stationnaires.

Les animaux pour l'engraissement de bonne qualité se sont bien vendus et à prix fermes; les bêtes maigres étaient difficiles à vendre.

Les prix des bons agneaux étaient en hausse de 5$, variant de 55$ à 66$.

Les prix des porcs en hausse cette semaine variaient de 78$99 à 81$02, prix de clôture vendredi.

Les animaux pour l'élevage ont été répartis comme suit: 70 en Alberta, 50 en Saskatchewan, 685 au Manitoba et 1,025 en Ontario.

Environ 625 bovins ont été exportés, et environ 500 bêtes engraissées ont été importées.

REÇU CETTE SEMAINE

6,800 animaux de boucherie comparativement à 4,200 l'an dernier. 1,400 veaux comparé à 700 l'année précédente. 9,000 porcs contre 20,000, et 250 moutons et agneaux contre 400 l'année passée.

○

DÉCOUPEZ ICI

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

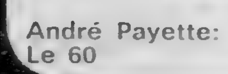
COUP D'OEIL

SEMAINE DU 27 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE

Aline Desjardins:
Femme d'aujourd'hui

Pierre Nadeau:
les grands reportages
aux Beaux Dimanches





André Payette:
Le 60

Bernard Derome:
Le Quotidien

Les animateurs de l'Information

College Universitaire de Saint-Boniface

SECRÉTARIAT BILINGUE

PROGRAMME D'ETUDES POUR L'OBTENTION DU CERIFICAT EN STENO-DACTYLOGRAPHIE BILINGUE

Programme conjoint: du COLLEGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
du MINISTERE FEDERAL de la 'MAIN D'OEUVRE' et IMMIGRATION, au MANITOBA,
Du MINISTERE MANITOBAIN DES COLLEGES ET UNIVERSITES (College Division)

Le Programme consiste en 14 cours (@ 6 crédits chacun) répartis sur une base de blocs de 30 jours chacun.

	1975			1976			
	8 sept.	20 oct.	1 déc.	26 jan.	8 mars	19 avril	31 mai
	Sténo-Dactylographie bilingue.						
a.m.	ENGLISH I	PROCEDES I	FRANCAIS II	PROCEDES II	COMPTA-BILITE I	COMPTA-BILITE II MAT.FIN.	ADMINISTRATION ET DROIT DES AFFAIRE
p.m.	FRANCAIS I	STENOGRAPHIE – DACTYLOGRAPHIE BILINGUE					ENGLISH II

CONDITIONS D'ADMISSION: 1° – Posséder l'équivalent du Diplôme de fin d'études secondaires
2° – Subir avec succès un test d'entrée et de classement donné par l'école
3° – Posséder une connaissance suffisante des deux langues officielles au Canada.

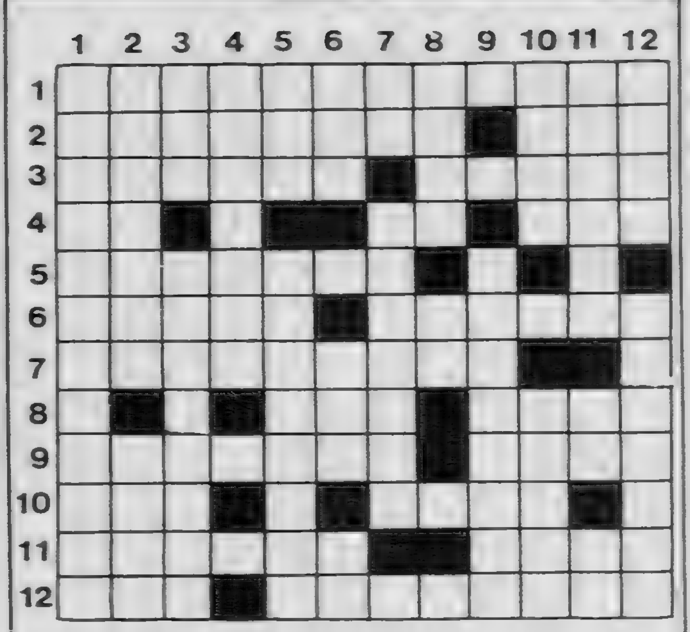
ETUDIANTS ADULTES: Toute personne dont l'âge dépasse d'au moins une année l'âge normal de fin de scolarité et quin'a pas fréquenté l'école d'une façon normale pendant les douze derniers mois, peut aussi s'inscrire au programme de formation professionnelle (à temps plein ou à tmeps partiel après avoir subi avec succès un examen d'admission relatif au choix de cours, ou apès avoir suivi quelques leçons de rattrapage dans les matières ou la connaissance semble insuffisante au moment de l'adission.

FRAIS DE SCOLARITE: – Programme du certificat: $200.oo (ou 14 cours @ $15.50)
– Programme de perfectionnement à temps partiel: $15.50 par cours .

MANUELS SCOLAIRES: – Pour étudiant à temps plein: $175.30 pour l'année, sujet à changement avec la hausse du coût de la vie...
–Pour étudiant à temps partiel : Environ $25.oo par cours.

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, veuillez vous adresser :

à: COLLEGE UNIVERSITAIRE de SAINT-BONIFACE
a/s Programmme de Secrétariat bilingue
200 ave de la Cathédrale,
St-Boniface, MAN. , R2H OH7



HORIZONTALEMENT

1 — Relatifs à une roche sédimentaire calcaire.
2 — Rendras pur. — La femme de ton fils.
3 — Etat d'une personne aveugle. — De la couleur du lait.
4 — Métal précieux. — Renforce une affirmation. — Démonstratif.
5 — Petite barque sans mât ni voile.
6 — Enduisis de cire. — Ligne qui marque la fin d'une étendue.
7 — Fatiguera par le bruit.
8 — Possède. — Existent.
9 — Ecrivain français. — Transpirer.
10 — Epoque. — Fils de Jacob.
11 — S'esclaffèrent. — Enlevé de force.
12 — Roi de Juda. — Affectation de chercher un certain apparat. (pl.)

VERTICALEMENT

1 — Troublera les projets de.
2 — Agissait. — Membrane colorée de l'oeil.
3 — Evangéliste. — S'effondrera.
4 — Lame de cuivre qui a l'éclat de l'or.
5 — Dépose. — Parcourraient des yeux.
6 — Colère. — Ville de France. — Tour.
7 — Tienne. — Détachera.
8 — Habitation en sapin de l'Asie. — Infinitif.
9 — Recueillera.
10 — Versant de la montagne, à l'ombre. — Fleuve de l'U.R.S.S.
11 — Roi de Hanovre. — Négation. — Dirige-toi (vers un lieu).
12 — Liquide des plantes. — Venais dedans.

REPONSES AUX MOTS CROISES

NO 3

VERTICALEMENT

1 - DECONCERTERA
2 - OPERAIT IRIS
3 - LUC CROULERA
4 - ORIPEAU
5 - MET LIRAIENT
6 - IRE DIE TR
7 - TA DELIERA
8 - ISBA IR
9 - AMASSERA
10 - UBAC OURAL
11 - ERNEST NE VA
12 - SUCS ENTRAIS

HORIZONTALEMENT

1 - DOLOMITIQUES
2 - EPURERAS BRU
3 - CECITE BLANC
4 - OR DA CES
5 - NACELLE
6 - CIRAI LIMITE
7 - ETOURDIRA
8 - AIE SONT
9 - TILLIER SUER
10 - ERE ASER
11 - RIRENT RAVI
12 - ASA TRALALAS

samedi 27, 21h00

«La conférence internationale de Mexico»

Le samedi 27 septembre à 21 heures, la chaine française de Radio-Canada télévisera un reportage d'une heure sur la conférence qui s'est déroulée à Mexico du 19 juin au 2 juillet, à l'occasion de l'année de la femme.

Aline Desjardins animera toute l'émission, réalisée par Jac Segard sur des images de Jean-Pierre Lefebvre, avec la collaboration de Jean-Marc Michel au son, de Nicole Chevalier au montage et de Francine Tardy, script-assistante; Aline Desjardins a en outre travaillé aux recherches et à la documentation avec Brigitte Morisette.

Grâce au travail de cette équipe, qui n'a pas épargné sa peine pour nous informer de la situation de la femme en 1975, nous pourrons assister, un peu comme si nous y étions, à cette fameuse conférence internationale qui a réuni dans la capitale mexicaine plusieurs grandes personnalités du monde féminin des cinq continents. Ainsi verrons-nous Elisabeth Reid, conseillère du Premier ministre d'Australie en matière de politique féminine, et qui fut en quelque sorte la vedette de la conférence; nous verrons aussi l'Américaine Betty Friedan, dont les livres ont tant fait pour éveiller les femmes à la liberté, la Française Marcelle Devaud, ancien membre du Sénat, la Thaïlandaise Mallica Vajrathon.

Aline Desjardins résume sur place les travaux des délégations et elle interviewe notamment Elvi Sipila, secrétaire générale de la conférence.

Aline Desjardins



Concerto
dimanche 28, 11 h 30

Henri Brassard, pianiste, joue Mozart et Debussy

Né en 1950, Henri Brassard a fait la majeure partie de ses études à Montréal, New York et Vienne. Jusqu'ici, sa carrière de soliste l'a amené à jouer avec des orchestres canadiens, américains et européens de calibre international et il a participé à des concours importants, dont ceux de Leeds, Vercelli et Bolzano. Au cours de l'automne 1974, Henri Brassard a effectué une tournée dans trente centres du Québec sous l'égide des JMC et, en ce moment, on peut l'entendre régulièrement à Toronto, Ottawa et Québec.

Cette émission de la série **Concerto** sera diffusée le dimanche 28 septembre à 11 h 00 et l'Orchestre de Radio-Canada sera dirigé par Mario Bernardi, chef attitré de l'Orchestre du Centre national des Arts d'Ottawa. Originaire du nord de l'Ontario, Mario Bernardi a été nommé en 1972 compagnon de l'Ordre du Canada, soit la plus haute distinction accordée à un civil par le gouvernement canadien.

programme:

W.-A. Mozart: Concerto en do majeur pour piano et orchestre, K.415

C. Debussy: Feux d'artifice, extrait du 2e livre des **Préludes pour piano**

Henri Brassard



Coup d'oeil radio-local

CKSB 1050

EXPRÈS



Louis Molin concède un regard au photographe sans interrompre le fil de sa pensée.



Martin Cloutier et Robert Carrière dans un rare moment d'accalmie.



Monique Hébert... productivité et efficacité.

Les photos que vous offre le COUP D'OEIL de cette semaine vous permettront de vous rincer l'oeil! Les Adonis et les Vénus que vous y voyez sont quelques-uns seulement des membres de l'équipe d'Exprès, le magazine d'actualité manitobaine que CKSB présente du lundi au vendredi à 17h. La formule de l'émission est simple: offrir aux auditeurs un reflet clair et net de l'actualité manitobaine. On vous offre des chroniques régulières sur la météo, les marchés du jour, la circulation dans les grandes artères de Saint-Boniface et les sports. Deux reporters-nouvellistes sont attachés à la politique municipale et provinciale. De plus, des correspondants des diverses régions de la campagne tâcheront de nous tenir au courant de ce qui se passe de l'autre côté de la douve.

C'est le réalisateur Martin Cloutier qui dirige l'équipe. Il nous arrive de Moncton où il a réalisé l'émission réseau Fleur aux dents avec Patrick Vatran pendant un an. Il avait auparavant travaillé à la télévision de Moncton, dans le domaine des sports. Il a aussi été responsable de l'installation de la radio-campus à l'université de Moncton. Il avait aussi travaillé dans les communications à Sudbury. Pour remonter plus loin dans ses origines, il a habité à Ottawa et à Montréal. Il se défend pourtant d'être québécois ou acadien... Nous espérons qu'il se plaira à Winnipeg, même jusqu'au point de vouloir un jour devenir manitobain. . .



Louise Delisle... comédienne à ses heures.



Lorraine Sabourin-Muller se plie toute entière aux exigences du photographe.

L'ÉQUIPE D'EXPRÈS

Martin Cloutier	réalisateur
Louise Delisle	animatrice
Monique Hébert	recherchiste
Robert Carrière	technicien
Lucille Wiltshire	assistante à la réalisation
Louis Molin	section agricole
Lorraine Sabourin-Muller	section agricole
Michel Boucher	reporter à l'hôtel de ville
Robert Benoit	reporter au palais législatif
François Riopel	chroniqueur sportif
Jacques Gariépy	météorologie
Denis Cadieux	rapports sur la circulation
Robert Toutant	rapports sur la circulation
Gilles Ferland	rapports sur la circulation
Florent Labonté	correspondant de la Montagne
Aimé-Onil Dépôt	correspondant de la Seine
Omer Chartier	correspondant de Saint-Lazare
Fernand Robidoux	correspondant de la Rouge
Denise Lamoureux	correspondante de Thompson



Lucille Wiltshire probablement dans une de ses longues conversations avec Montréal.

Martin Luther King
28, 20 h 30

Un pasteur non-violent

Le dimanche 28 septembre, de 20h30 à 21 heures, la chaîne française de Radio-Canada télévisera un film réalisé par Gérald Renaud sur la vie de Martin Luther King. Il s'agit d'un documentaire qui doit faire partie d'une série internationale consacrée aux grands hommes.

Tourné l'an dernier aux Etats-Unis, en partie à Atlanta, ville natale du pasteur baptiste, ce film est une évocation saisissante de la vie d'un homme qui s'est constamment employé à répandre dans le monde la paix et la fraternité, et qui est mort assassiné à Memphis, le 4 avril 1968, à l'âge de 39 ans. Il semble que la mort violente soit le sort de ceux qui, comme Martin Luther King et le mahâtma Gandhi, combattirent la violence pendant toute leur carrière d'hommes religieux. Si pour Gandhi «la violence» était «la loi de la brute», elle était pour Martin Luther King une forme du mal radical, un poison qu'il fallait extirper des racines mêmes de la vie humaine.

L'enseignement de Martin Luther King n'aura pas été vain, car il se fondait sur un engagement auquel le pasteur est resté fidèle. Celui-ci recommandait la non-violence, certes, mais en même temps une action précise, qui fit avancer les causes justes. Il est certain que son action personnelle, en tant que directeur de l'Association pour la promotion des gens de couleur, a contribué à l'amélioration des conditions dans lesquelles avaient vécu, jusqu'au milieu des années 60, des millions de noirs américains. Il ne faisait pas mystère de son option politique qui était l'intégration des gens de couleur dans la société nord-américaine. Cette façon de voir, qui est loin d'être extrémiste, ne pouvait que lui attirer beaucoup d'ennemis parmi les fanatiques de race blanche comme de race noire. Il suffit de se rappeler les troubles qu'à la fin des années 50 et au début des années 60 certaines mesures législatives provoquèrent dans le Sud, pour comprendre l'atmosphère où les défenseurs de l'intégration, et spécialement le pasteur King, menèrent leur combat pacifique pour la justice et l'égalité.

Dans la réalisation de ce documentaire, Gérald Renaud a procédé par rappels successifs, qui retracent clairement la carrière du pasteur King, prix Nobel de la paix (1964).

Le reportage est fait par Gil Courtemanche.

Coretta, veuve de Martin Luther King, donne dans ce film une interview où elle évoque les grands moments de la vie de son mari et les circonstances de sa mort. C'est alors que l'on voit que le pasteur baptiste eut le pressentiment de sa fin prochaine. La veille même de son assassinat, il a laissé entendre à son entourage qu'il ne lui restait que peu de temps à vivre.

Ces hommes qu'on appelle souvent des idéalistes ou des visionnaires sont en fait des intuitifs qui ont le sens des grands événements, les prévoient plus ou moins et indiquent aux autres, pas toujours obscurément du reste, la voie de la liberté et du salut.

Le destin de Martin Luther King est exemplaire. Son action sociale et politique servira de modèle à ceux qui, comme lui, ont décidé de travailler à l'amélioration des conditions de vie soit d'une classe, soit d'un peuple.

On évoquera donc cette vie exemplaire aux **Beaux Dimanche** du 28 septembre, de 20 h30 à 21 heures, sur la chaîne française de Radio-Canada.

Martin Luther King



Second regard
dimanche 28, 17 h 00

Aspects religieux d'une oeuvre d'Anne Hébert

Le dimanche 28 septembre à 17 heures, l'équipe du magazine religieux **Second regard** proposera aux téléspectateurs de la chaîne française une émission variée, dont les sujets sont tous d'un grand intérêt.

Nous y verrons d'abord les aspects religieux d'une oeuvre truoblante d'Anne Hébert: son dernier roman en date, *Les Enfants du sabbat*. Un entretien avec l'auteur nous éclairera sur le sens profond de l'ouvrage.

On parlera ensuite, à l'occasion des 75 ans des Caisses populaires Desjardins, de leur fondateur Alphonse Dejardins, qui était un chrétien engagé. Il y a lieu en effet de se demander si, dans son intuition touchant la coopération, il n'obéissait pas aussi à des motivations spirituelles. Cette interrogation sera en quelque sorte l'analyse d'un grand mouvement économique et social, qui a fait époque dans l'histoire du Canada moderne.

Le troisième sujet au programme sera la fête de François d'Assise, qui fera l'objet d'une évocation. Ce sera pour tous l'occasion de réfléchir à l'idéal que propose la vie de ce grand saint, un des maîtres de la spiritualité.

Enfin, on nous donnera un panorama des émissions religieuses, télévisées et radiodiffusées à Radio-Canada et ailleurs.

Animatrice: Madeleine Poulin.
Réalisateur: Roger Leclerc.

Anne Hébert



Rencontres
mardi 30, 23 h 00

Un «curé» à Pigalle

La chaîne française de Radio-Canada présentera le mardi 30 septembre à 23 heures, dans la série télévisée **Rencontres**, un entretien de l'abbé René Pinsard avec Marcel Brisebois.

Professeur, supérieur de grand séminaire, l'abbé Pinsard quitte un jour ses fonctions pédagogiques et administratives pour s'établir à Pigalle, où il ouvre un bar-restaurant qu'on appellera bientôt le «bar du curé». L'établissement, situé boulevard de Clichy, est administré par l'organisme Siloé, que préside le fils de Paul Claudel. On y accueille — outre des jeunes gens qui sortent de l'Assistance publique — des filles, des proxénètes et en général tous ceux qui vivent du commerce de leurs charmes, qu'ils soient d'un sexe ou de l'autre. L'abbé Pinsard travaille au bar jusqu'à minuit, il fait le service aux tables. Il est assisté de trois religieuses.

Ces gens ne cherchent pas à convertir la clientèle. Ils parlent aux prostituées, ils les écoutent, ont des attentions pour elles. Leur présence aimante leur attire l'estime de tout le monde.

Au-dessus du bar se trouve une chapelle, et à quelques minutes de là un centre d'hébergement pour jeunes gens désoeucrés. Ils vont y prendre leur repas et se divertir en jouant au billard. On cherche aussi à les amener à la campagne, afin de leur proposer un métier.

L'abbé Pinsard, à l'émission **Rencontres**, le mardi 30 septembre à 23 heures.

Réalisation: Raymond Beaugrand-Champagne.

Marcel Brisebois



Cinéma canadien
mercredi 1er, 23h00

«Les Corps célestes»

En décembre 1938, un proxénète, Desmond et son associée Sweetie s'amènent avec sept filles dans une ville minière du Nord-Ouest québécois pour y établir une maison de passe. Dans les trois semaines qui précèdent l'ouverture, Desmond s'affaire à surveiller la décoration de la maison et à régler certains problèmes, dont l'opposition farouche du curé. Ce même curé fait une crise de folie en pleine chaire et Sweetie se charge de sa guérison.

Enfin, une comédie où les talents conjugués du réalisateur, des interprètes et du scénariste donnent au film rythme, drôlerie et intérêt, toutes les caractéristiques de la réussite d'un genre difficile.

Dominique Maillet, critique de cinéma parisien, donnait ses impressions à la sortie du film: «A la projection, on chercherait en vain des faiblesses au film, tant il nous séduit; sur un canevas bien construit, il permet aux interprètes l'exécution de quelques numéros non dépourvus de charme et d'humour.»

Les auteurs Gilles Carle et Arthur Lamothe égratignent joyeusement au passage nombre d'institutions (église, police), tout en mettant en évidence les nombreux travers qui constituent la personnalité humaine, surtout quand elle traverse, comme c'est ici le cas, bien des situations pour le moins étranges.

Les Corps célestes vous sera présenté au **Cinéma canadien**, **le mercredi 1er octobre à 23 heures.**

Les Corps célestes



Les grands films
jeudi 2, 20 h 00

«Etat de siège»

Dans un pays d'Amérique latine, des rebelles ont enlevé un fonctionnaire américain, Santore, en même temps qu'un diplomate brésilien. Interrogé par ses ravisseurs, Santore est accusé d'avoir, sous couvert d'une organisation d'aide à l'étranger, formé les policiers du pays à des méthodes de répression et de torture. Les exigences des terroristes auprès du gouvernement pour la libération des otages n'ayant pas été remplies, Santore est exécuté.

S'inspirant d'un incident authentique, survenu au Chili, Costa-Gavras a réalisé un autre film percutant qui invite à la réflexion politique. L'approche documentaire de certaines parties ajoute à l'efficacité du suspense assuré par un montage habilement concerté. Les problèmes exposés sont parfois quelque peu simplifiés, mais l'ensemble suscite un intérêt constant et même passionnant.

La qualité de la réalisation et de l'interprétation ont valu à ce film le prix Louis Delluc, donné à tous les ans au film français le plus prometteur. Yves Montand et ses partenaires jouent avec beaucoup de sobriété et de conviction.

Ce très bon film français vous sera présenté aux **Grands Films**, le jeudi 2 octobre à 20 heures à la chaîne française de Radio-Canada.

Etat de siège





SUR LA SEMAINE À CBWFT

semaine du 27 septembre au 3 octobre

SAMEDI 27 septembre

9 00 SESAME
9 30 ROQUET BELLES O-REILLES
10 00 VERS L'AVENTURE
10 30 FIFI BRINDACIER
11 00 EMILE
11 30 JOHN L'INTREPIDE
12 00 HEROS DU SAMEDI
13 00 FOOTBALL CANADIEN ''Toronto vs Ottawa''
16 00 BAGATELLE
17 00 SPORTHFQUE
18 00 DECLIC
18:30 TELEJOURNAL
18 40 NOUVELLES DU SPORT
18 50 17e SIECLE ''LE RE-TROUVE''
19 00 LISE LIB
20 00 CIRQUES DU MONDE ''LE CIRQUE PRICE''
21 00 CONFERENCE INTER-NATIONALE DE MEXICO
20 30 TEMOIGNAGES
21 00 TELEJOURNAL NATIO-NAL
21 15 NOUVELLES DU SPORT
21 30 FOOTBALL CANADIEN Montreal vs Vancouver
24 00 CINEMA ''VU DU PONT'' Drame sentimental avec Raf Vallone, Jean Sorel et Raymond Pellegrin

DIMANCHE 28 septembre

9 00 SESAME
9 30 LES CONTES DE LA RIVE
9 45 L'EVANGILE EN PA-PIER
10 00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11 00 CONCERTO
11 30 CINE MAGAZINE
12.00 FOOTBALL AMERI-CAIN ''Miami vs Nouvelle-Angleterre
14 30 FESTIVAL DE JAZZ
15 00 LA SEMAINE VERTE
16 00 D'HIER A DEMAIN ''Henry Miller poète maudit'' (2e)
17 00 SECOND REGARD
18 00 LA QUESTION
18 30 LE TELEJOURNAL
18 40 NOUVELLES DU SPORT
18 50 17e SIECLE. ''LE RETROUVE''
19 00 LA PETITE PATRIE
19 30 BEAUX DIMANCHES ''MOITIE-MOITIE'' avec Robert Toupin et Ghislaine Paradis
20 30 BEAUX DIMANCHES ''MARTIN LUTHER-KING''
21 00 BEAUX DIMANCHES ''CANTICUM CANTI-CORUM SALOMONIS''
21 30 BEAUX DIMANCHES ''L'ENEIDE'' (4)
22 30 TELEJOURNAL NATIO-NAL
22 45 SPORTS DIMANCHE
23 00 CINE CLUB ''VIE DE CHIEN'' avec Charlie Chaplin

LUNDI 29 septembre

9:15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CEN-TOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10:15 AU JARDIN DE PIER-ROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIET-TE
11:30 NOELLE AUX QUATRE VENTS
12:00 CHER ONCLE BILL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOUR-D'HUI
14:30 CINEMA ''DU RIFIFI SUR LE BATEAU-PHARE'' Suspense avec James Robertson
16:00 BOBINO
16:30 FANFRELUCHE
17:00 COSMOS 1999
18 00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANI-TOBA Avec Georges Paquin et Daniel Poulin
19:00 QUELLE FAMILLE
19 30 JO, MAGAZINE OLYM-PIQUE
20:00 Y A PAS DE PRO-BLEME
20:30 AVEC LE TEMPS
21:00 TELE-SELECTION ''LE VOLEUR'' Drame psychologique avec Richard Crenna et Cameron Mitchell
22 30 TELEJOURNAL NATIO-NAL
22:50 NOUVELLES PROVIN-CIALES ET SPORT
23:00 EN TANT QUE FEM-MES ''SOURIS TU M'IN-QUIETES'' avec Micheline Lanctot
24:00 SCHULMEISTER, ES-PION DE L'EMPEREUR

MARDI
30 septembre

9:15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9.45 EN MOUVEMENT
10 00 LES CHIBOUKIS
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10 30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 NANNY
12 00 MON AMI BEN
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 LE TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
''LA REVANCHE D'IVANHOE''. Aventures avec Clyde Rogers
16 00 BOBINO
16 30 NIC ET PIC
17 00 DANIEL BOONE
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20 00 LA P'TITE SEMAINE
20 30 VEDETTES EN DIRECT
Guy Trépanier
21:00 RUE DES PIGNONS
21:30 LE 60
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23 00 RENCONTRES
Invite Rene Pinsard
23 30 PROPOS ET CONFIDENCES
Pierre Dagenais (1ère)
24 00 LUTTE DE L'HOMME POUR SA SURVIE

MERCREDI
1er octobre

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 LES FAUOHEURS . DE MARGUERITES
12 00 FRANCIS CHEZ LES FAUVES
12.30 LES COQUELUCHES
13 30 LE TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
''LE FORT DU FOU''
Drame de guerre avec Jacques Harden
16 00 BOBINO
16 30 PICOTINE
17 00 VIVRE ET SURVIVRE
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 FOOTBALL CANADIEN Ottawa vs Hamilton
21:30 DESTINATION MONDE
22 00 CONSOMMATEURS AVERTIS
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23 00 CINEMA CANADIEN
''LES CORPS CELESTES'' Comédie avec Donald Pilon et Carole Laure

JEUDI
2 octobre

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LES CHIBOUKIS
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 QUENTIN DURWARD
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT DE 0 A 6 ANS''(2e)
14:30 CINEMA
''SOUS LE SIGNE DE MONTE CRISTO''
16:00 BOBINO
16:30 LA RIBOULDINGUE
17 00 LASSIE
17 30 LE MONDE EN LIBERTE
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
19 30 TRAVAIL A LA CHAINE
20:00 GRANDS FILMS
''ETAT DE SIEGE''
Drame social de Costa-Gavras avec Yves Montand
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 BONEY
24:00 CINEMA
''UN COLT NOMME GANNON''
Western avec Tony Franciosa

VENDREDI
3 octobre

9 15 LES ORALIENS
9 30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10 00 CLAK
10.15 AU JARDIN DE PIERROT
10.30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11.30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
12 00 MINI FEE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI:
14 30 CINEMA
''SIX HEURES, QUAI 23''. Policier avec Antonio Vilas et Nadia Gray
16 00 BOBINO
16:30 BIDULE
17.00 DAKTARI
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 PIERRAFEU
19:30 MARCUS WELBY
20 30 HORS SERIE
''Ardéchois, coeur fidèle''. Série de six épisodes basée sur des faits véçus (4e partie)
21:30 SCIENCE REALITE
22 00 DOSSIERS
''La santé mentale'' (5e partie)
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA
''BOF, ANATOMIE D'UN LIVREUR''
Comédie de moeurs avec Julian Negulesco et Marie Dubois

Saint-Eustache

INCIDENT COCASSE

Un homme d'âge mûr a souvenance d'un petit incident survenu sur une route en partie de terre et de gravier à l'époque. Après la moindre pluie les véhicules avançaient en zigzags. Les traces de roues devenaient visibles. L'auto allait à droite, puis à gauche. Le conducteur ne pouvant plus exercer une parfaite maîtrise de sa voiture aboutissait pratiquement dans le fossé, à dire vrai, dans le canal du chemin tellement ils étaient profonds ces fossés. Tout à coup, voilà qu'il fait un demi-tour dans le milieu du chemin, se remet en place puis continue tout simplement sa route. Cet incident se serait produit sur la route reliant Elie à Saint-Eustache, aujourd'hui recouverte d'asphalte. L'expérience est flagrante. Il ne faut pas s'aventurer sur un chemin de terre sans gravier avec un véhicule durant les effets malfaisants de la température, à moins d'être muni de bons pneus ou de chaînes, sinon les passants s'embourbent et pataugent dans la boue. Et c'est ainsi que sur ces mêmes routes, en grande partie de terre ou presque, que s'élève une nuée de poussière lorsqu'elles sont asséchées et que les voitures y circulent. Heureusement qu'au village les piétons sont protégés par de bons trottoirs.

LES RÉCOLTES

Au temps des battages, la lieuse attachait les gerbes de blé en "bottines". Hommes et femmes travaillaient dans les champs.

UN BRIN D'HISTOIRE LOCALE

par Léon Ménard, c.s.v.

Par lisières, ils formaient des meules de blé, généralement appelés "stooks". Les hommes conduisaient les racks chargés de gerbes de blé tirés par deux chevaux. La batteuse mécanique était en mouvement reliée par une large courroie au tracteur. Quel animal gigantesque armé de scies et de dents d'acier! Il mâchait, séparait, avalait et digérait jusqu'à douze cents minots de grain par jour. Le grain tombait dans un "hopper", un tonnelier. Si au fur et à mesure les racks se remplissaient, un meulon de paille d'un jaune or s'amoncelait près de la batteuse que crachait son long tuyau. Et il fallait manier "la soucoupe à grain" afin de remplir la boîte du camion. Une vingtaine d'hommes étaient hébergés par les cultivateurs. La maîtresse de maison et ses aides se montraient bonnes cuisinières; elles s'occupaient des repas que tous prenaient avec appétit. L'après-midi, les hommes étant au large, les enfants et une des grandes soeurs devaient apporter le "lunch" aux "batteux". Ils passaient à travers le champ de chaume pour se rendre auprès d'eux. Les chardons n'affectaient même pas l'épiderme des pieds "cornus" des enfants. Ils répétaient ces randonnées jusqu'au jour où les battages étaient terminés. Bien souvent, après la journée de travail, chaque travailleur se contentait de dormir aux sons mélodieux des criquets dans le grenier de la grange-étable.

Il y a un quart de siècle, on cultivait la betterave à sucre et de grands champs de concombres à Saint Eustache. Des femmes et des adolescents faisaient jusqu'à neuf heures par jour de sarclage, courbés sur les sillons. Arrivés aux parties du terrain marécageux ou mal égoutté, il fallait bien se déchausser. Tant bien que mal, nu-pieds, ils maniaient la binette autour des plans de la betterave à sucre. N'était-il pas rare de voir ces rangs d'un mille de longueur? On se souvient qu'un jeune adolescent, qui s'efforçait de bien faire son travail parvenait au bout de son rang à midi, au son de l'Angelus. Comme salaire, à la fin de la journée, il avait gagné $3.15. En août c'était la cueillette des concombres. Pas trop gros, pas trop longs et tous bien verts. C'était le règlement. Une paire de gants ne durait guère et, à se pencher continuellement, on finissait par se casser les reins. En septembre, c'était la coupe de la betterave à sucre. Hommes et femmes surtout exécutaient ce travail munis de grands couteaux à crochets. Ce travail se prolongeait jusqu'au coucher du soleil. Quelques adolescents donnaient un coup de main, à ce genre de travail après les heures de classe. En 1945, des familles japonaises, déportées de la Colombie-Britannique, arrivaient dans la paroisse. Quelques-unes sont venues s'établir chez les Houde, les Lachance et les Rivard. En 1947, sept familles hollandaises catholiques se sont ajoutées; elles sont venues prêter main-forte aux cultivateurs.

Du sol fertile de Saint-Eustache aucune vache n'a eu à s'aiguiser les dents entre les pierres; les cultivateurs n'ont jamais eu à enlever de roches pour ainsi dire. Serait-ce exagéré de mentionner que les Beaudin, les Bernardin et les Thiessen, qui cultivent d'immenses champs de patates, espèrent obtenir jusqu'à 250 à 300 minots l'acre? D'autres régions, ordinairement, se contentent de la moitié de ce nombre ou de beaucoup moins. Tous les trois ou quatre ans, en règle générale, il y a eu jusqu'à récemment, une bonne récolte de production du sol. Moins fréquemment, tous les sept ans, disons, tous les neuf ans, vient une excellente année, mais les excellentes années, en l'occurrence, restent mémorables à Saint-Eustache.



Les "batteux" de Saint-Eustache avaient fière allure, lorsqu'ils maniaient la fourche, montés sur des "racks" chargés de gerbes de blé en 1912.

LES PETITS FRUITS SAUVAGES

Tous ceux et celles qui ont recueilli des petits fruits sauvages, surtout les framboises, dans le bois rasé par le feu, propriété de M. Noël Lachance, conservent un inoubliable souvenir de leurs cueillettes. Oh! elles étaient cueillies avec précaution ces framboises! Le plus amusant, c'était la trouvaille de belles talles dans un nid de guêpes. Le midi, les gens pique-niquaient sur l'herbe. Le soir, "j'ouvrais la marche du retour d'un pas ferme et modéré", de nous citer Mme Georges Ménard (Marie-Anna), "avec mes paniers remplis de framboises". Elle suivait le sentier à travers le foin sur la digue de la rivière Assiniboine. Sur la rive gauche se déroulait un joli panorama tandis que sur la rive droite les épis du champ plat mûrissaient; la récolte s'annonçait bien. Le soleil disparaissait, s'enfonçant lentement dans l'horizon enflammé. Les épis ondulaient comme une mer d'or. Ils se touchaient; on aurait dit qu'ils sortaient d'une même tige. Arrivées chez M. Tommy Scaife, il y avait halte afin d'y étancher sa soif à la pompe fournissant de l'eau fraîche, et les personnes y poursuivaient leur chemin d'un mille et demi et plus à pied avant d'arriver à destination. Les passants en auto étaient clairsemés; l'auto-stop était à peu près inconnu.

[à suivre]



Powerview

Le 9 septembre, le Club d'âge d'or "Rendons-Nous", Saint-Georges—Powerview a recommencé ses activités hebdomadaires, discontinuées durant les mois d'été.

Un bon nombre sont toujours présents à ces réunions du mardi après-midi, dans la salle paroissiale de Saint-Georges où l'on joue aux cartes, au bingo, aux boules, etc, etc., et l'on finit par un bon goûter que l'on avale tout en jasant à plein temps.

Le 5 septembre, M. et Mme Alain Lafrenière et leur famille se rendaient à Regina assister à la graduation de leur fils Gilles qui est maintenant membre de la force de la Police Montée. Gilles était un des 32 de la Troupe 35 qui ont gradué ce jour-là. Il est revenu avec la famille pour une petite vacance pour repartir le 17 pour commencer son travail à sa nouvelle place de stationnement.

Bonne chance, Gilles!

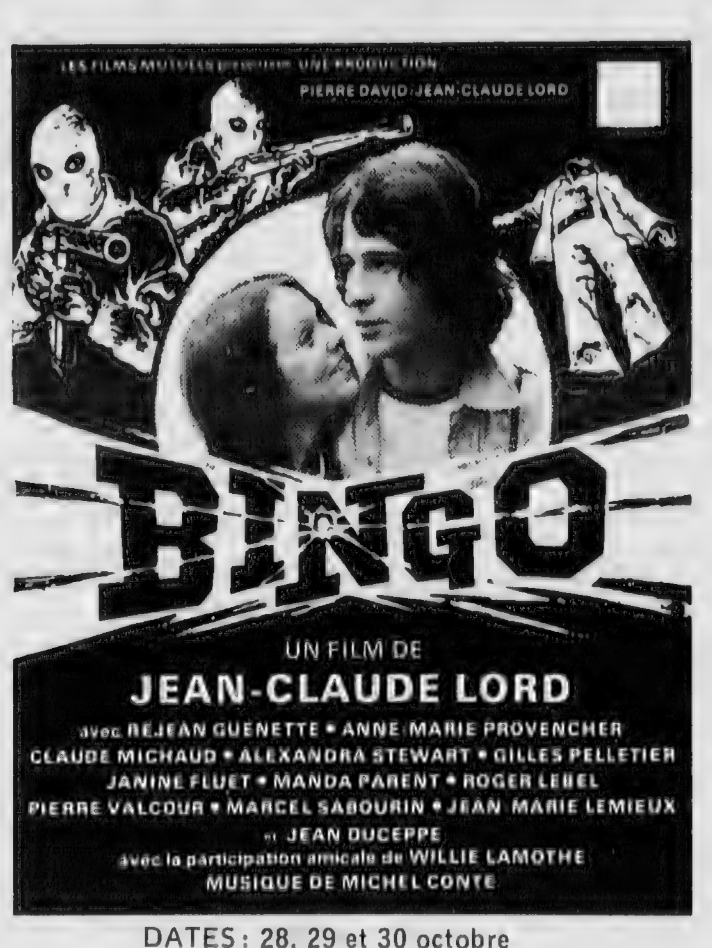
Vendredi, le 12 septembre, à l'hôpital de Pine Falls est décédé Pierre Péreux, âgé de 57 ans. Les prières furent récitées en l'église Notre-Dame-du-Laus, lundi à 7h30 p.m. Les concélébrants de la messe de Requiem étaient, le lendemain avant-midi, M. le curé Paul Gagné, les abbés Jean-Marie Gagné et Gilbert Gariépy, et le Père Albert Girard. L'inhumation eut lieu au cimetière de Pine Falls. Les porteurs étaient Roger Magne, Denis Dion, Eddie Thibodeau, Brian Rocan, Denis et Raymond Péreux. Le Salon Russels de Beauséjour était en charge des funérailles.

M. Péreux laisse dans le deuil son épouse, Agnès (née Bellec), sa fille Hélène Batchelor et son petit-fils Blair, de Lahr, Allemagne; 4 frères: Roger de Saint-Georges, Alain de Saint-Boniface, Jean de Transcona et Robert de Carol Springs, Californie; 4 soeurs, Edith Sheer de Gravelbourg, Sask., Thérèse Milanese de Winnipeg, Hélène Tremblay de Pine Falls et Marie Thibodeau de Powerview, de nombreux neveux et nièces.

Nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée.







LES RÉGIONS

La Broquerie

Notre caisse populaire va toujours de l'avant grâce à la bonne direction de notre gérant Norbert Durand et son personnel: Norbert Gagnon, Lucille Laurencelle et Angèle Verrier.

* * *

Voici les statistiques sur le grand Concours Etudiant des deux écoles de La Broquerie lancé par la Caisse Populaire.

Le concours débuta le 1er mai 1975 pour prendre fin le 29 août 1975. Un total de $10,988.00 fut déposé dans les comptes, épargne assurée et véritable, par les étudiants durant le concours, soit $10,988 entrées par 352 élèves.

Les prix étaient les suivants: 2 - radios transistors; 2 - cameras; 2 - montres Timex et 2 - calculateurs Lloyd.

Les gagnants furent les suivants: Raymond Tétreault, Monique Nadeau, Jeannine Carrière, Nicole Balcaen, Paulette Boily, Marc Tétreault, Lynne Brisson, Pauline Boily.

Les commanditaires du concours étaient: Georges Boily, Construction; Marcel Daneault, Backhoe; Albert Vielfaure, Shell; La Broquerie Transfer; La Broquerie Service; Fournier Feed Service; La Broquerie Co-op; Albert Laramée, Watkins; La Broquerie Hôtel; Mini Marché; Eddy Moquin; Marchand Hôtel; Art's Taxi; Caisse Populaire.

Espérons qu'un tel concours saura encourager nos jeunes à l'économie. Félicitations aux commanditaires et aux gagnants, ainsi qu'au personnel de la caisse qui a eu l'idée d'un tel concours.

* * *

La famille Ed. Taillefer fut heureuse de recevoir la visite de la Révérende Soeur Marguerite Boily, M.O., et missionnaire en Afrique; elle est la fille de Mme Ed. Taillefer. Soeur Boily a fait un séjour de 5 ans au Tchad, en Afrique du Nord; elle travaille dans les écoles, forme des catéchistes et prépare des professeurs. Le Tchad est un pays très pauvre et où les gens ne vivent guère plus de 30 ans; ses moyens de subsistance lui viennent surtout de la culture agraire et du coton. La langue principale de l'enseignement est le français, bien qu'il y ait plusieurs dialectes. C'est un pays qui a un grand besoin d'aide.

Soeur Boily a séjourné environ sept semaines au Manitoba, dans sa famille et chez les Soeurs Oblates. On organisa un thé pour l'aider dans ses missions. Elle est retournée au Tchad le neuf septembre C'est avec regret que sa famille et ses amis la quittèrent. Nous lui souhaitons un fructueux apostolat.

* * *

Un grand nombre de paroissiens allèrent assister aux funérailles de l'abbé Adélard Couture, à la cathédrale de Saint-Boniface; durant 4 ans il fut vicaire à La Broquerie. Il fut le fondateur de notre fromagerie co-op, de la Caisse populaire et de notre magasin co-op. Nous avons bien regretté son départ et nous lui devons beaucoup de reconnaissance pour tout le travail si bienfaisant qu'il a fait dans notre paroisse.

* * *

Soeur Céline Vermette, S.G.M., eut le bonheur de se rendre en Europe et en Terre-Sainte où elle visita Jérusalem, Le Mont des Oliviers, Le Cénacle, Le Chemin du Calvaire qui conduit à l'église du Saint-Sépulcre, la Galilée, Nazareth où vécut la Sainte-Famille, Cana et beaucoup d'autres endroits sanctifiés par Jésus-Christ. Au retour elle s'arrêta à Rome où elle visita le Vatican, la Chapelle Sixtine, les Catacombes, etc. Elle assista à l'audience du Saint-Père le mercredi. De là elle passait par la France et se rendit à Lourdes et à Lisieux. Avant de revenir au Canada elle alla à Larochelle pour y suivre un cours de perfectionnement dans l'enseignement et d'une durée de un mois. Elle trouva cela très intéressant et pratique et donna occasion de rencontrer des étudiants de plusieurs pays. C'est une expérience qu'elle souhaite à d'autres. Elle revint très enchantée de son merveilleux voyage.

Voyage en Islande

Mlle Thérèse Taillefer, accompagnée d'une amie, alla visiter presque tout le pays d'Islande. Elle a vu le Mont Westman qui fit éruption en 1973. Ce fut un voyage de trois semaines et demie dont elle dit avoir joui beaucoup.

LA LOTERIE DE L'OUEST (suite)

mérite et que la loterie rapporte le meilleur revenu possible aux sports, aux loisirs et à la culture.

Il y a deux aspects à la réorganisation que nous projetons. Tout d'abord, nous mettons sur pied un nouveau mode de distribution des billets de la Loterie de l'Ouest Canadien et de la Loterie Olympique, selon lequel une nouvelle société à but non-lucratif aura la responsabilité entière de la vente en gros des billets de la Fondation de la Loterie de l'Ouest Canadien.

La Fédération des Sports du Manitoba, le Conseil des Arts du Manitoba et l'Agence United Way de Winnipeg ont tous trois été invités à être membres associés de cette nouvelle société.

Ces trois organismes pourront donc nommer leurs représentants au conseil d'administration et se partager les profits de la loterie de l'Ouest Canadien pour venir en aide à leurs divers programmes dans le domaine des sports, des loisirs et de la culture. Ces fonds viendront s'ajouter aux subventions qui leur sont déjà versées sur l'approbation du Ministre du Tourisme des Loisirs et des Affaires Culturelles et qui proviennent des fonds virés au fonds Consolidé par la Commission des Loteries du Manitoba. Pour sa part, l'Agence United Way de Winnipeg se servira de cet argent pour subvenir à ses frais d'administration et aux dépenses de sa campagne de souscription. Elle pourra ainsi remettre une plus grande partie des contributions publiques aux nombreux organismes qu'elle subventionne.

Le nouveau billet de la Loterie de l'Ouest Canadien se vendra $3.00. Il s'agira d'un billet au porteur, qui servira également de reçu et sur lequel les acheteurs n'auront pas à inscrire leurs nom et adresse. C'est tout comme du papier monnaie et de fait, l'impression en a été confié à ces gens mêmes qui fabriquent le papier monnaie canadien. Ce genre de billet présente toutes les garanties.

Il est important de signaler que les organismes communautaires pourront encore vendre les billets de la loterie de l'Ouest canadien; bien que le droit exclusif de la vente en gros des billets appartienne à la nouvelle société, les organismes peuvent encore agir comme détaillants.

La nouvelle structure administrative prévoit la création d'une deuxième société à but non-lucratif qui pourra, si les diverses associations le veulent bien, organiser une loterie trimestrielle à l'intention des groupes communautaires qui ne sont pas rattachés à des activités culturelles et sportives, ou qui ne sont pas subventionnés par l'Agence United Way de Winnipeg. Les membres du conseil d'administration seront nommés par le gouvernement et le total des prix de chaque loterie n'excédera pas $100,000. La société vendra ses billets à des agences ou organismes communautaires autorisés, qui à leur tour pourront les confier à des détaillants. Monsieur Desjardins a ajouté que même si une réorganisation administrative de la Loterie de l'Ouest canadien, s'imposait, il était toutefois paru souhaitable de ne pas en écarter les nombreux organismes diligents qui en dépendaient pour réaliser leurs projets. "Nous avons pensé alors offrir à ces groupes le choix de devenir détaillants dans la loterie de l'Ouest canadien ou d'agir comme vendeurs en gros dans une loterie tout à fait distincte. La Loterie de l'Ouest ayant été conçue essentiellement pour venir en aide aux groupes culturels et sportifs, il est normal que ces derniers soient exclus de la deuxième loterie.

Nous savons aussi que l'utilisation des billets au porteur causera des difficultés à certains groupes communautaires et c'est pourquoi l'ancien type de billet sera retenu pour la loterie de cette deuxième société. Toutefois, il faudra éviter les abus et offrir de bonnes garanties. La Commission des Loteries du Manitoba surveillera de près la distribution des billets et elle imposera aux agences qui y participent des critères rigoureux.

Enfin, Monsieur Desjardins a précisé que le gouvernement tient à ce que ce deuxième type de loterie, soit le plus profitable possible aux groupes communautaires et c'est pourquoi il n'en retirera lui-même aucun revenu si ce n'est un droit d'autorisation de 5%.

La Commission des Loteries du Manitoba ainsi relevée de ses charges de vente, pourra maintenant se consacrer à l'importante tâche du contrôle de toutes les ventes des deux sociétés et à l'élaboration de recommandations au gouvernement.

En guise de conclusion, Monsieur Desjardins a rappelé que le gouvernement voulait être juste à l'égard de tous ceux qui ont participé au mode de distribution par le passé tout en s'efforçant de le rendre plus efficace et d'offrir de plus grands avantages aux gagnants et aux programmes communautaires. ■

THÉ-BAZAR

"Les Filles d'Isabelle de Saint-Boniface, Cercle 874, vous invitent très cordialement à un Thé-Bazar, qui aura lieu entre 1 heure et 30 et 5 heures, le dimanche 5 octobre prochain, au sous-sol de la Cathédrale. Profitez-en pour acheter, à bon marché, quelques cadeaux de Noël. Il y aura un bon choix de coussins, tricots, travaux à l'aiguille, tabliers, bibelots et articles variés, ainsi que des pâtisseries. Au cours de la journée il y aura tirage de 6 articles de grande valeur. Venez-y nombreux, nous vous attendons. Les recettes iront aux oeuvres de charité."

●

CONGRÈS DE LA L.O.C. À SAINT-NORBERT

Le douzième congrès annuel de la Ligue des Femmes catholiques aura lieu à la Villa-Maria, à Saint-Norbert, les 4 et 5 octobre.

Le thème des délibérations sera: "Femmes et Société". Seront invitées à faire des présentations, Yvette Rousseau, du Conseil consultatif du Statut de la Femme au Canada, et Gabrielle Hotte, du Conseil consultatif de la Femme.

L'inscription au congrès se fera à 9 heures du matin, le 4 octobre. Deux journées fort intéressantes en perspective, donc.

Augustine Abraham

●



Cours de personnalité et leadership

Pourquoi ?

— Pour développer ta confiance en toi-même
— Pour t'apprendre à mieux communiquer
— Pour améliorer ta participation en groupe, dans les réunions, etc.
— Pour t'aider à mieux te connaître.

Méthodes

C'est seulement en participant et en s'exprimant que nous pouvons développer la confiance en nous-mêmes.

Aussi, le cours est basé sur la participation: des exercices de groupes, des discussions, des échanges d'idées...

Puis c'est l'fun!

Sujets discutés:

— Qui suis-je? Quelles sont mes valeurs?
— La peur, la nervosité... puis-je m'en défaire?
— Des méthodes et de la pratique pour améliorer notre communication
— La prise de décision
— Le partage de responsabilités d'un groupe
— Organiser nos réunions pour qu'elles soient plus intéressantes et effectives

Durée du cours

10 sessions de 3 heures chacune, un soir par semaine pour 10 semaines consécutives.

Minimum de participants — 12
Maximum de participants — 20

Il y a aussi possibilité d'organiser des cours en fin de semaine.

Pour informations:

Contactez Raymond à la S.F.M. au numéro 233-4915

SAINT-GEORGES / POWERVIEW

Lundi dernier, le 15 septembre, avait lieu la première réunion des représentants de la S.F.M. dans la région de Saint-Georges/Powerview.

Nous avons discuté de planification pour l'année 1975-76.
La date de la prochaine réunion n'a pas été déterminée.

SAINT-NORBERT

Citoyens de Saint-Norbert
et des régions avoisinantes

Aimeriez-vous vous divertir pendant les mois d'automne tout en vous instruisant?

N'hésitez pas, inscrivez-vous à l'un des cours que vous offre votre Conseil Régional de la S.F.M.

Le Conseil de Saint-Norbert se propose d'offrir les cours suivants:

— YOGA — (pour Hommes et Femmes)
— COURS DE COUVREPIEDS
— REMBOURRAGE (Upholstery) pour hommes et femmes
— LEADERSHIP
— DANSE FOLKLORIQUE pour
  a) enfants de 4 à 7 ans
  b) enfants de 8 à 12 ans

Pour plus d'informations, procurez-vous une fiche d'inscription, soit à l'arrière de l'église, ou à la Caisse Populaire de Saint-Norbert; vous y trouverez toutes les informations concernant le coût, l'instructeur, la date, etc...

Vous pouvez également appeler Mme Denise Dupuis au 269-3730 pour plus d'informations.

Se divertir tout en travaillant en groupe est très "l'fun", c'est pourquoi on vous encourage à vous inscrire.

JEUNESSE

Votre prseident, Richard Simoens, vient de terminer sa tournée dans les école francophones où il existait un conseil jeunesse auparavant.

D'après votre président, la balle est lancée; chose certaine, la jeunesse ne peut plus rester inactive.

Richard insiste sur le fait que la jeunesse aura l'année la plus productive depuis son début.

Il y a déjà plusieurs écoles qui songent à des projets spécifiques.

Aussitôt qu'ils seront définis, vous pourrez vous renseigner en lisant la "S.F.M. vous informe".

Richard vous souhaite tous la bienvenue au mouvement jeunesse actif.

Le Conseil Jeunesse Provincial

Le Coin des Petits

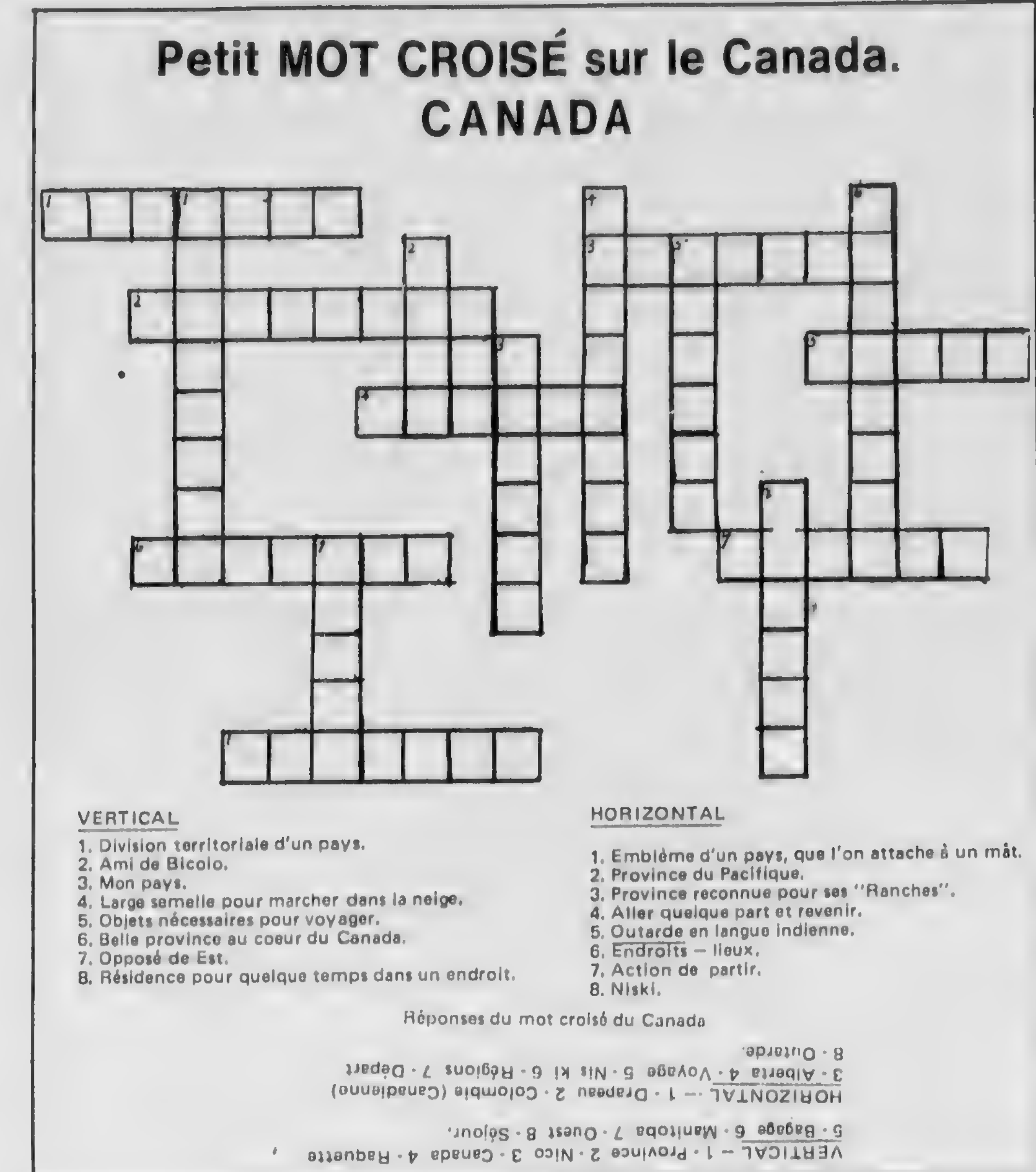


Bonjour les amis!

Aujourd'hui commence la merveilleuse aventure de NICO. Il part pour un grand voyage à travers le Canada. A chaque semaine il vous parlera de ce qu'il voit et de ce qu'il fait! Comme tu vois, il est toujours accompagné de sa fidèle outarde...

Nico voyage d'une façon bien particulière... sur une raquette volante! C'est pourquoi il verra des choses extraordinaires!

Bicolo



Concours !

Voici le concours d'automne!

Pour les plus grands.

Tu me racontes un voyage vrai ou imaginaire en te servant de mots et de dessins pour t'exprimer.
Voici un petit exemple :

"Un beau matin de juillet ma [dessin] et moi partons dans notre [dessin] pour un voyage dans les [dessin] etc...

Fais-le avec un crayon ou stylo noir car j'en ferai paraître quelques-uns dans ta page ...

Nom ....

Adresse ....

No de membre ....

Age ....

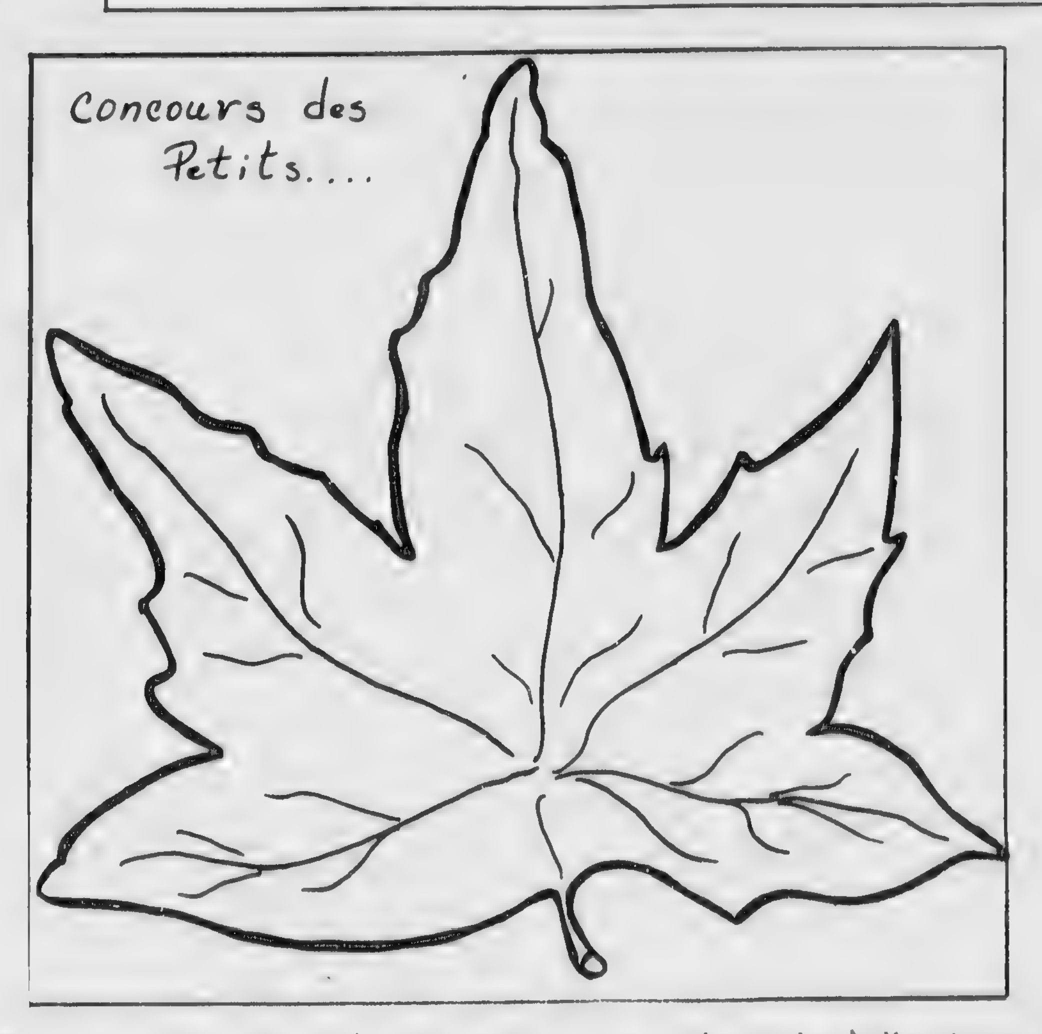
Envoie ton dessin à :

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre, Man.
R0A 1V0

Le Concours se termine le 15 OCTOBRE.



Colore le drapeau du Canada.



Colore la feuille d'érable telle que tu la vois à l'automne



Voici les fleurs emblèmes de chaque province et des Territoires du Canada — Essaie de les retrouver et colore le bouquet.

1.	Primevère ou fleur de mai (rose)	- Nouvelle-Ecosse
2.	Cornouiller (blanc)	- Colombie-Canadienne
3.	Iris (bleu ou jaune)	- Québec
4.	Sabot de la Vierge (rose)	- Ile-du-Prince-Edouard
5.	Anémone (bleu)	- Manitoba
6.	Trillie Grandiflore (rose)	- Ontario
7.	Rose sauvage (rose)	- Alberta
8.	Violette (violet)	- Nouveau-Brunswick
9.	Sarracénie pourpre (rouge)	- Terre-Neuve
10.	Lis des prairies (rouge)	- Saskatchewan
11.	Dryade des montagnes (blanc)	- Territoires du Nord-Ouest
12.	Epilobe (rose foncé)	- Yukon

Réponses : Connais-tu ton pays?

1. Ottawa
2. Nouvelle-Ecosse
3. Blanc et rouge
4. Yukon
5. Québec
6. Pommes de terre
7. Ouest
8. Rocheuses
9. Saskatchewan — blé
10. D'un océan à l'autre.

? ? ? ? ? ? ? ?
CONNAIS-TU TON PAYS ?

Voici quelques questions qui te diront si tu connais bien le Canada . . .

1. La capitale du Canada est ....
2. La Forteresse de Louisbourg se situe dans la province de la ....
3. Notre drapeau est de couleur ....et ....
4. Il y a plus de cent ans l'on a découvert de l'or dans les territoires du ....
5. C'est dans la province de .... qu'il y a plus de 80 p.c. de francophones.
6. L'Ile-du-Prince-Edouard est reconnue pour la culture des ....
7. L'Océan Pacifique se trouve à l' .... de notre pays.
8. C'est en Alberta et en Colombie-Canadienne que l'on trouve les fameuses montagnes ....
9. La .... est surnommée le grenier du monde à cause de son ....
10. La devise du Canada est: "A mari usque ad mare" qui veut dire en français "............. ...."

Chaque bonne réponse te vaut 10 points. Si tu as 30 points, tu ferais bien d'étudier ton histoire du Canada! ... Si tu as 60 points, continue, ça va bien. Si tu as 100 points... Bravo! tu es un bon citoyen!

BICOLO SALUE
SES NOUVEAUX MEMBRES

2952 Albert Perrin, Sainte-Anne, Man.
2953 Jeannette Perrin, Sainte-Anne, Man.
2954 Michelle Labossière, Saint-Boniface, Man.
2955 Jean Godard, Saint-Claude, Man.
2956 Maurice Bédard, Winnipeg, Man.
2957 Michelle Shewchuk, Saint-Pierre, Man.
2958 Bobby Coumont, Selkirk, Man.
2959 Bonnie Perchaluk, Selkirk, Man.
2960 Louise Simard, Saint-Vital, Man.
2961 Jean Malo, Saint-Boniface, Man.
2962 Jeanne Malo, Saint-Boniface, Man.
2963 Laurent Chartrand, Saint-Boniface, Man.
2964 Lorraine Malo, Saint-Boniface, Man.
2965 Dominique Lozowy, Winnipeg, Man.
2966 Coleen Vopni, Selkirk, Man.
2967 Donald Guiboche, Saint-Laurent, Man.
2968 Gilles Vermette, Saint-Boniface, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 848 — Lise Lambert, 11 ans
Saint-Malo, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ------------------------------
Adresse: ---------------------------

Code postal: -----------------------
Ville: -----------------------------
Age: -------- Grade: ---------------

Hommage à un ami

Le bien ne fait pas de bruit. L'abbé Adélard Couture n'a fait, tout au long de sa vie, que peu de bruit. Il a fait beaucoup de bien. Il est parti aussi sans bruit. La présence à la Cathédrale, pour ses funérailles, des évêques, de ses confrères prêtres, de ses anciens paroissiens, de coopérateurs venus de plusieurs paroisses, de ses Scouts, de ses dirigeants d'Action Catholique, était l'oraison funèbre la plus éloquente.

On rencontre assez souvent des personnes oeuvrant dans un mouvement quelconque. On rencontre rarement des hommes comme l'abbé Adélard Couture, oeuvrant efficacement dans plusieurs domaines à la fois. Malgré une santé souvent chancelante, l'abbé Adélard Couture s'est toujours caractérisé par son dynamisme et ses grandes qualités de chef.

Tout en étant un prêtre profondément chrétien, sa conscience sociale le poussait à tenter toutes sortes d'expériences pour améliorer le sort économique des siens. On le retrouve à embellir et moderniser son église. Il aime le chant. La musique classique est sa seule détente. Il ranime des chorales. Il adore le chant grégorien. Les jeunes l'intéressent. Il fonde la J.E.C., la J.A.C., les Scouts. Il est réaliste. Le sort économique des siens le pousse à étudier la philosophie coopérative. Il se documente. Il va aux sources. Il étudie les Caisses Populaires Desjardins à Lévis. Il se familiarise avec la formule coopérative à l'Institut Coady de l'université d'Antigonish.

Son évêque reconnaît vite en lui ses qualités d'animateur. Il étend son champ d'action à toute la province. Pendant plus de 25 ans il visite paroisse après paroisse. Son message est toujours le même: "Envoyez vos jeunes au Collège, fondez vos propres institutions, vos Caisses, vos Coopératives. Jeunes gens, jeunes filles, l'Action Catholique, le Scoutisme feront de vous les chefs de demain."

Des chefs, il en a formé. Des jeunes il en a placés au collège, souvent avec son propre argent. Nombreux sont ceux qui se souviennent des cercles d'études. Nombreux sont ceux qui les ont suivis. Nombreux sont ceux qui en ont profité. Nombreux ceux qui, d'une façon ou d'une autre, l'abbé Adélard Couture a aidés. Tous dans le fond de leur coeur lui disent aujourd'hui un sincère merci.

L'abbé Adélard Couture a fait le bien sans bruit. Il n'a jamais cherché les honneurs. Il les a acceptés à l'occasion, avec humilité. Sans avoir fait le voeu de pauvreté, il a quand même toujours vécu modestement. Il prêchait la justice sociale. Il la vivait.

L'abbé Adélard Couture n'est plus. Il laisse des amis trop nombreux pour les compter. Il laisse ceux qu'il a formés, ceux qu'il a aidés. Il laisse surtout des oeuvres imprégnées de valeurs chrétiennes et sociales. C'est son plus beau legs à la communauté franco-manitobaine qui en bénéficiera longtemps.

Maurice Gauthier

NÉCROLOGIE


Monsieur Auguste-J. Dansereau

M. Auguste-J. Dansereau du 391, rue Deschambault, Saint-Boniface, époux de Marie-Ange Dansereau, est décédé à l'hôpital Saint-Boniface le 16 septembre, à l'âge de 72 ans.

Né à Letellier, Manitoba, M. Dansereau a reçu son éducation élémentaire à l'école du village et poursuivit ensuite ses études universitaires au Collège Saint-Boniface où il obtint son baccalauréat ès Arts en 1923. Il obtint subséquemment son certificat d'enseignement et enseigna pendant 18 ans. En 1942, il fut nommé administrateur de la Municipalité de Piney et, l'année suivante, il accepta le poste de secrétaire-trésorier de la Municipalité de Taché, et en 1959, devint secrétaire-trésorier de la Division Scolaire de Saint-Boniface.

Toujours intéressé aux problèmes qui se rattachent à l'éducation et à la culture, M. Dansereau fut, entre autres, secrétaire-trésorier de la Société Historique de Saint-Boniface, Grand Chevalier du Conseil Jubinville de Lorette, secrétaire-gérant du Festival du Voyageur, membre du Public Welfare Advisory Committee, président de l'Association des commissaires d'écoles, et président de C.K.S.B.

Parfait bilingue, M. Dansereau a joué un rôle très important dans la vie française et culturelle du Manitoba, surtout par la part qu'il prit dans les activités de l'Association d'Education au cours des années, d'abord comme membre, vice-président en 1956 et président en 1963.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse bien-aimée, Marie-Ange (née Desorcy), quatre filles, Mme Noël Bérard (Georgette), Mme Colette Audette, Mme Denis Cyr (Denise), Mme Ching Ho (Patricia); huit petits-enfants, Paul, Marc, Robert, Brian, Danielle, Michelle, Monique et Jean-Claude; deux soeurs, Mme Dan Di Brita (Annette), Mme Edouard Auger (Cécile) de Dillworth, Minnesota; trois frères, Jean et Gaston de Letellier, et Maurice de Pine Falls; un oncle, M. Godias Brunet de Saint-Boniface; deux tantes, Mme Alice Brunet et Mme Marie Jutras; sa belle-mère, Mme Sophronie Desorcy, ainsi que de nombreux beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces et cousins. Il fut précédé dans la tombe par ses parents, M. et Mme Horace Dansereau, ainsi que par trois frères, Louis, Omer et Lucien.

Les porteurs honoraires furent ses confrères de classe, le Dr Henri Guyot, MM. J.-A. Landry, A.-M. Parent, Raymond Bernier et C.-J. Muller ainsi que M. J. Guay, M.P. Les porteurs actifs étaient MM. Paul Bérard, Robert Cyr, Denis Mastin, Guy Laurin, Aimé Dansereau et Philippe Dansereau.

Les prières furent dirigées par M. l'abbé Léo Couture, qui célébra aussi le service funèbre, dans la Basilique de Saint-Boniface, assisté de Mgr Aimé Decosse, Mgr McIsaac et le Père Martial Caron. Le chant fut exécuté par M. Aurèle Désaulniers, accompagné à l'orgue par Mme A. Désaulniers.

Le Salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles. L'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

REMERCIEMENTS

Mme Marie-Ange Dansereau et sa famille tiennent à remercier M. l'abbé Couture, qui célébra le service et les concélébrants, les porteurs honoraires et actifs, le Salon funéraire Desjardins, ainsi que M. Aurèle Désaulniers et Mme Désaulniers pour le beau chant et l'accompagnement. Un merci sincère aussi pour les nombreux témoignages de sympathie et offrandes de messes. Merci aux médecins, au Père Saint-Germain et aux religieuses qui ont fait tout en leur pouvoir pour alléger les souffrances de notre cher disparu. □

Mme Camilla PHANEUF

Le mardi 16 septembre 1975, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédée, à l'âge de 87 ans, Mme Camilla Phaneuf (née Roy), du 387, Place Cabana, Saint-Boniface.

Des prières, suivies de la messe des funérailles, furent récitées en la cathédrale de Saint-Boniface le samedi 20 septembre, à 9h30 a.m. L'inhumation suivit dans le lot familial du cimetière de Saint-Boniface.

Mme Phaneuf fut précédée dans la tombe par son mari, Ulric, en mai 1946. Elle laisse dans le deuil deux fils, Lucien de San Diego, Californie, et Camille de Saint-Boniface; sept filles, Mmes P. St-Onge (Annette) et D. Parent (Gerry), toutes deux de Saint-Boniface, H. Hopkins (Ida) de Middleton, New Jersey, N.Y., E.-U., W. Emard (Juliette) de Canoga Park, Californie, F. Desrosiers (Marie-Ange) de Saint-Boniface, J. Senez (Lucille) de Montréal, P.Q., F. Turenne (Yvonne) de Suisun, Californie; 21 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants; une soeur, Mme J.-B.-O. Leclerc (Blanche) de Saint-Boniface. La Chapelle Funéraire Philip Coutu était en charge des arrangements.

M. Adonias RACINE

Le lundi 8 septembre 1975, après sa journée de travail, est décédé subitement M. Adonias Racine, à l'âge de 48 ans. Il laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Raoul Racine; deux frères, Désiré de Saint-Malo, et Joseph de Lorette; deux soeurs, Mme Germaine Henry de Lorette, et Mme Aline Bernier de Saint-Boniface. Des prières, suivies de la messe des funérailles, furent récitées le jeudi 11 septembre en l'église paroissiale de Lorette. L'inhumation eut lieu dans le cimetière local. Les porteurs étaient six neveux du défunt, Guy Philippot, Gérald Bernier, Gilbert et Camille Henry, Paul et Robert Racine.

REMERCIEMENTS

Les familles Racine, Henry et Bernier désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit d'une manière ou d'une autre, à l'occasion du décès de Adonias Racine. Un merci spécial à MM. les abbés R. Prescott et Touchette, ce dernier parent de la famille, qui ont concélébré la messe des funérailles, à la chorale pour le beau chant, et à la Ligue des Femmes Catholiques pour le service du goûter, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont assisté aux funérailles.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille de Mme André Rousseau tiennent à remercier tous leurs parents et amis qui ont, partagé leur peine à l'occasion de la mort de leur mère. Des remerciements particuliers aux membres du clergé, M. le curé Joseph Alarie, les Pères Lacelle et Laplante qui ont concélébré la messe des funérailles, ainsi que les personnes qui ont participé à la chorale organisée par Mmes G. Delionnet, L. Carrière, H. Lamoureux et Soeur Lemaire. Nos remerciements sincères aussi à tous ceux qui ont envoyé des fleurs et des offrandes de messes pour le repos de son âme.





UN COLLÈGE COMMUNAUTAIRE (suite)

ce que nous sommes honnêtes dans nos récriminations? Est-ce que nous ne laissons pas trop facilement le soin à notre élite de combattre pour une cause qui nous est indifférente? Est-ce que la victoire serait pour nous un sujet d'espérance, de consolation ou, disons-le, d'amertume? Ce Collège a l'intention de vous aider à faire votre choix; parce qu'un choix s'impose si nous ne voulons pas que l'histoire se répète et que nous passions silencieusement dans la catégorie des peuples qui ont disparu par un glissement de terrain qui aurait pu être prévenu. Ce Collège veut, dès que possible, modifier ses structures académiques pour être véritablement un Collège communautaire, où tous les programmes susceptibles d'offrir au franco-manitobain d'être un atout pour sa province comme franco-manitobain seront disponibles, et aussi une véritable université dégagée de toute la procédure interminable d'approbation que nous impose le document actuel d'affiliation à l'Université du Manitoba. Je ne veux pas prôner l'autonomie absolue. Je veux simplement que l'on reconnaisse un principe de base et deux points à caractère administratif. Le principe de base est le suivant:

On peut facilement traduire la science; mais, certainement pas la culture. Le sang qui coule dans nos veines n'est pas un sang anglo-saxon. Il alimente les cellules de notre subconscient qui conditionnent notre comportement: ce qui fait que nous sommes ce que nous sommes et rien d'autre; et, entre nous, comme il fait bon d'être canadien-français! Comme il fait bon, malgré toutes nos faiblesses, de pouvoir rire et chanter, de pouvoir penser et agir, et de pouvoir apporter notre contribution à la richesse du climat canadien, comme canadien-français. Je sais que l'on a dit de nous que nous étions un peuple sans histoire; mais, le canadien-français a depuis ouvert les frontières du centre et de l'Ouest canadien. Il n'a pas hésité à prendre la défense des aborigènes, comme nous le prouve le tombeau de Louis Riel qui est à peine à cinq cents pieds de ce Collège. Il n'a pas hésité, malgré un abandon presque complet de la France pendant près de deux cents ans, à conserver sa langue et son mode de vie, son mode de vie française. Que sommes-nous dans tout ceci? Nous sommes les descendants de ces pionniers. Nous nous devons de suivre l'idéal qui a motivé à la fois leur vie et leur fin qui fut quelquefois des plus tragiques. Nous nous devons que soient respectés nos droits, non pas par voie de concession mais par la voie de reconnaissance officielle. Pouvons-nous espérer qu'un jour nous serons fiers non seulement d'être canadien mais d'être canadiens-français? pouvons-nous espérer qu'un jour on comprendra que l'on ne passe pas d'une langue à l'autre par un simple processus de traduction, aussi savant soit-il; mais, qu'il

(suite, page 22)

On demande

PROVENCHER SHELL

Caissières-réceptionnistes bilingues
pour station libre-service
Travail à plein temps et à temps partiel.
Connaissance de comptabilité nécessaire.

Tél. : 233-7431 — 174, boulevard Provencher

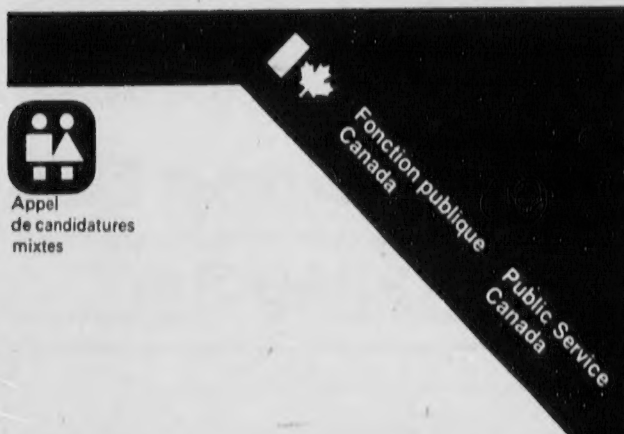
ON DEMANDE DES PERSONNES
— MAIN-D'OEUVRE —

37515 — Manutentionnaire — $2.80 de l'heure — Permis de conduire.
37268 — Domestique — Salaire à discuter — Temps partiel.
37528 — Aide-poseur d'isolant — $3.50 de l'heure.
37466 — Monteur de petits articles à la chaîne de production — $3.25 à $4.30 de l'heure.
37536 — Chauffeur de camion-citerne — $4.50 de l'heure. Carman, Manitoba.



Main-d'œuvre et Immigration — **Centre de Main-d'œuvre du Canada** — Manpower and Immigration — **Canada Manpower Centre**

283, AV. TACHE, TEL.: 985-4998



Appel de candidatures mixtes

Ministère des Transports
Administration Canadienne des Transports Aériens
Ottawa

SURINTENDANTS ET ANALYSTES
Systèmes et Services des Aéroports

Plusieurs postes de surintendants et d'analystes sont libres, dans les domaines suivants: évolution des aéronefs au sol, accueil des passagers, services de transport au sol, manutention des bagages et des marchandises. Chaque surintendant sera secondé par un groupe d'analystes.

SURINTENDANT
Traitement: $22 705 à $25 764
No. de concours: 75-MDT-PASK-OC-49
Dirige et coordonne la mise au point de politiques, de normes, des règlements et programmes nationaux qui détermineront les systèmes utilisés et les services fournis aux aéroports canadiens. Etablit les objectifs, les priorités, la méthodologie et les programmes de la section.

ANALYSTE
Traitement: $15 817 à $17 935
No. de concours: 75-MDT-PASK-OC-50
Planifie, organise et coordonne l'analyse des systèmes en vue de l'élaboration et de l'application des politiques, normes, règlements et programmes nationaux.

Conditions de candidature pour tous les postes
Compétences correspondant au niveau du poste, et notamment un diplôme universitaire en génie, en administration des affaires, en administration, en économie ou en technique des transports, ainsi que l'expérience connexe en analyse et conception des systèmes d'exploitation et en application des principes modernes de gestion. Un diplôme d'études secondaires peut être accepté si le candidat possède une vaste expérience dans un domaine semblable où il a assumé progressivement plus de responsabilités.
Pour certains des postes d'analyste, la connaissance du français ou de l'anglais est essentielle. Pour le surintendant et les autres postes d'analyste, la connaissance de l'anglais et du français est essentielle.

Exigences linguistiques
Les unilingues peuvent postuler un poste bilingue s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

Comment se porter candidat
Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, - on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, – et le faire parvenir à :

L'Agent de dotation en personnel - PASK
Ministère des Transports
Edifice Transports-Canada
Place de Ville
Ottawa, Ontario KIA ON8

Date Limite: Le 10 octobre 1975
Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

ALLOCUTION DU RECTEUR (suite)

y a tout un bagage de culture dont la langue n'est que le simple véhicule. C'est pourquoi le bilinguisme est inconcevable sans un biculturalisme intégral.

Le premier des deux points à caractère administratif est le suivant:

En tenant compte du bassin de population francophone dont nous disposons dans cette province, il n'est pas justifiable que plus d'une institution d'expression française dispense les services d'éducation post-secondaire. Ce Collège se doit donc d'être véritablement un Collège universitaire, c'est-à-dire, une institution où la polyvalence la plus complète lui permettra d'offrir tous les cours et programmes susceptibles de répondre aux besoins des franco-manitobains. Une planification à court terme et à long terme a déjà été élaborée avec l'aide de mes collègues de la Direction. Elle doit être soumise, cet

(suite, page 24)

LE BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE
du Ministère de l'Éducation du Manitoba
recherche une
SECRÉTAIRE BILINGUE

L'expansion très rapide du Bureau de l'Education française nécessite la création d'un poste de secrétaire bilingue capable de diriger une équipe de deux secrétaires (junior) et apporter un support autant technique qu'administratif aux interlocuteurs et conseillers pédagogiques.

Les activités consistent à:

- maintenir un système de classement efficace,
- distribuer les travaux de dactylographie (documents, lettres, rapports, etc. . .) et en assurer la qualité,
- dactylographier éventuellement,
- organiser les itinéraires des voyages du personnel,
- se familiariser avec toutes les procédures administratives gouvernementales,
- aider à la tenue des livres comptables du B.E.F.

Etant donné que la langue de travail au B.E.F. est le français, une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée est exigée.

Le salaire annuel peut atteindre $9,000 selon les qualifications.

Toute personne prête à assumer ces responsabilités est priée d'adresser, avant le 6 octobre 1975, son curriculum vitae au:

Bureau de l'Education française
a/s Hubert Gauthier
509-1181, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3G 0T3

SOMERSET EMPLOYMENT
cherche

Une dactylo bilingue, possédant une ou deux années d'expérience du système Dicta Typing. L'expérience du système IBM-MTST constituera un atout pour la candidate, mais on pourra le lui enseigner. Doit être bonne dactylo. Le poste comporte aussi du travail général de bureau. Bureau au centre-ville. Salaire $525 + par mois.

Communiquer avec Sandy Costigane, au 942-7501.

Serveurs, serveuses
à plein temps
ou
à temps partiel

QUALIFICATIONS REQUISES :
- **Belle personnalité**
- **Bilingue**

S'adresser à :

Guy Savoie
Club La Vérendrye
614, rue Des Meurons
Tél. : 233-8997

WE SELL **Kodak** CAMERAS FILM

DISTRIBUTEUR DEMANDÉ

Burgess
Mallory
Westinghouse

On demande une personne compétente, homme ou femme, pour la distribution des films et autres produits photographiques de la compagnie KODAK à renommée mondiale. "PAS DE VENTES, NI SOLLICITATION REQUISES." Que la présente année vous soit une année vers votre indépendance. Investissement de $5,495. Contrat de rachat en 12 mois garanti.

Appeler M. Martin (à frais virés)
no A614-228-1751

Du lundi au vendredi, 9h a.m. à 6h p.m., EDT
ou ÉCRIVEZ À :
FIRESTONE PHOTOGRAPHS – FIRESTONE BUILDING
Since 1946
168 N. 3rd St. – Columbus, Ohio 43215 – USA

SUPPLÉANTS
pour l'école Saint-Norbert

M. à 6e année — Programme français
M. à 12e année — Programme anglais

Pour formule de demande
Composer : 269-2878 ou écrire à :
L'école Saint-Norbert, 87, rue Sainte-Thérèse
Saint-Norbert, Man. R3V 1H8

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU GÉRARD BERNARD ARTHUR LOMBAERT, de la ville de Vancouver, en Colombie-Britannique, jardinier.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201–185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 1er novembre, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois de septembre, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALEXANDRE DÉSIRÉ LOMBAERT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, concierge.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201–185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 1er novembre, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois de septembre, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU OSCAR CAESAR LOMBAERT, de la ville de Brandon, au Manitoba, charpentier,

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201–185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 1er novembre, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois de septembre, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ERNESTINE SIMON, du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, épouse d'Emmanuel Simon, du même endroit, cultivateur à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201–185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 1er novembre, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois de septembre, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU CAMILLA PHANEUF, de la ville de Winnipeg, au Manitoba veuve d'Ulric Phaneuf.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, avant le 31e jour du mois d'octobre, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour du mois de septembre, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ADONIAS RACINE, du village de Lorette au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, au Manitoba, R3B 2A2, avant le 31e jour du mois d'octobre A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour du mois de septembre 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession

agents d'immeubles

SAINTE-ANNE — MANITOBA

Bungalow de 2 ans avec garage attenant. 1 1/2 salle de bains, "California kitchen" avec poêle et four encastrés, 4 chambres à coucher, salle de récréation complètement finie. Près de toutes commodités. $36,900.

SAINTE-ANNE — MANITOBA

Grand bungalow de 3 chambres à coucher. Lot de 75' x 190' Tapis mur à mur. $29,900.

Pour tous renseignements, appelez Maurice Blanc



Tél.: 257-0565 942-0903

Canada Permanent Trust Real Estate

330, Colony



RUE D'ESCHAMBAULT — Belle grande maison de famille ou de revenu. 4 chambres à coucher, 2 plomberies, tapis mur à mur, salle de récréation, patio, jardin. Avec ameublement complet.

Pour acheter ou vendre — fermes — maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS Bur.: 475-9104 Rés.: 233-5874

ST-FRANCOIS-XAVIER — Centre du village — Immeuble-appartements de 7 logis en très bon état. Situé sur grand lot boisé. 10 milles à l'ouest du périmètre. Bon placement. Appelez Gilbert St-Amant 253-1060.

ST-VITAL
Bungalow de 1 an avec cuisine — salon — salle à manger — 3 chambres à coucher — 2 salles de bain — Hypothèque de $21,000 à 8 3/4 p.c.

SAINT-BONIFACE RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Grande maison de 2 étages — 4 ch. à c. — 2 salles de bains — garage — Tout près des écoles et près de l'autobus — Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060

ELMWOOD $16,500
Maison de 2 ch. à c. — Complètement rénovée en 1973, y compris la plomberie et le brochage — Garage — Belle cour clôturée — Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060.

ELIE - MAN. $3,500
Petit cottage sur rue principale — Grand lot de 75 x 100 — Doit être vendu pour régler une succession — Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060.

MARION

1129, Patterson — Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN Rés.: 247-7830
Gilbert ST-AMANT Rés.: 253-1060
Roger ROBIDOUX Rés.: 257-0905
Aurèle LEMOINE Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER Rés.: 256-2322

PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher Tél.: 247-8861

ST-BONIFACE — Maison de 2 étages sur rue Masson. Bonne localité. Près de toutes les commodités. Prix : seulement $24,900.

LORETTE — Grand lot boisé à prix raisonnable. A seulement 20 minutes de la ville.

AUSSI A LORETTE — Terrain de culture. 115 acres. Très bonne localité et prix très raisonnable.

PARC WINDSOR — Triplex en très bon état et avec bon revenu. Une aubaine à $42,500.

PARC WINDSOR —Petit bungalow de 2 chambres à coucher. Garage. Bonne localité tranquille. Lot de 63 x 110.

Noël Bérard: 233-3794
Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH HUBERT ALFRED VIEN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, Lineman, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Édifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 27e jour d'octobre, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de septembre, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ADÉLARD COUTURE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, Prêtre.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 1er novembre, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour du mois de septembre, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

C. JOHN GEE RLTY. — LAURENT ROCHON 247-6232 — 36 CHEMIN STE-ANNE ST-VITAL

ST-BONIFACE
Grand domicile de 4 chambres à coucher, cave complète, salle de récréation, tapis mur à mur, grand garage. Près de toutes facilités. Louis Wenden 475-3580, 256-4570.

ST-BONIFACE
RUE LAVERENDRYE
1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, grand salon, nouveau tapis mur à mur, nouvellement décoré, grand lot. Appelez Al Forest au 475-3580 ou 284-6458.

ST-NORBERT
Idéal pour salon de barbier ou/et de coiffure, 3 commerces et un logis de 5 pièces. Aucune compétition dans région avoisinante. Tous deux peuvent servir pour investissement ou l'un des commerces peut être exploité. AUSSI COMPRIS — Entreprise de crème glacée. Aucune compétition. Fonctionne 6 mois par année avec un chiffre d'affaires d'environ $30,000. Appelez Ray Lavigne au 475-3580 ou 253-0546.

STE-GENEVIEVE
1,350 pieds carrés de demeure située sur un beau lot paysagé. Bien décorée et prix de 24,900 demandé pour vendre. Le vendeur considérera toutes les offres. Appelez Renel Bérard au 475-3580 ou 256-6291.

MOUSSEAU MILLS REALTY



ST-BONIFACE $28,900
Jolie maison de famille de 1 1/2 étage. Grand salon, salle à manger, belle grande cuisine, 4 chambres à coucher. Nouvelles fenêtres en aluminium. Presque complètement rénovée et très propre. Il faut voir l'intérieur. Appelez dès maintenant.

ST-BONIFACE $14,500
Maison de 1 1/2 étage près des écoles et autobus.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.50. 3 salles de bain. Entrée privée.



RUE ST-JEAN-BAPTISTE
$25,500
Maison en très bon état et bien propre. Avec soubassement complet et garage. Peut servir comme maison de famille tout près d'école, ou maison de revenu. 2 salles de bains. Brochage électrique presque complètement neuf.

ST-VITAL
Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.



NORWOOD
RUE Roger - $21,900. Maison très propre de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, grande cuisine. Près école et transport.

RUE BERRY
Maison de 1 1/2 étage en très bon état. 4 chambres à coucher, salon et cuisine. Près hôpital et autobus.



NORWOOD $29,500
La partie sud de ce joli duplex avec salon, salle à manger, cuisine et 3 chambres à coucher. Soubassement et chauffage complètement séparés. Plaque de ciment pour garage double. Fenêtres en aluminium.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 2 ch. à c. au premier. — Revenu $135.00. 1 suite de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $135.00. 2 salles de bain. Chambre supplémentaire au sous-sol avec salle de bain de 2 pièces. Revenu $42.00. Entrée privée.

M — METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TEL.: 247-8957



TRANSCONA — Bungalow de 3 ch. à c. — grande cuisine — Lot de 50 x 100 — Cave à la grandeur — $39,900 — Yvette Pelletier 247-2372.

MECANICIEN — ETC. — JUSTEMENT CE QUE VOUS CHERCHEZ! Une acre de terrain près de Lorette — Manitoba — Maison de 3 ch. à c. avec grande cuisine — Garage pour 3 voitures — Belva Smith 453-7424.

POWERVIEW — MAN. — Idéal pour bâtir votre château! — 4 lots de 50 pieds — $2,500 chacun — Un lot de 60 pieds — $2,900 — Tout près des écoles élémentaire et secondaire — Ada Guénette 247-5903.

PARC WINDSOR $24,900
Maison de 2 ch. à c. (pas de cave) — Lot de 50 x 100 — Près de tout — Yvette Pelletier 247-2372.

PARC WINDSOR $44,500
Joli bungalow de 3 ch. à c. — grande cuisine — cave complètement fini — Bonne localité — Belva Smith 453-7424.

SOUTHDALE — 5 ch. à coucher — salle à manger — 2 salles de bains — salle de récréation — Près du lac et parc — Aimé Fillion 256-4762.

VIVIAN — Près Ste-Marie — 4 ch. à c. plus une au sous-sol — Possession le 1er novembre — Prix complet: $33,500 — Léo Grouette 257-2363.

WALES — Bungalow de 3 ch. à c. — Agé de 1 1/2 an — Hypothèque de 9 1/4 p.c. avec P.I.T. de $238.00 — Léo Grouette 257-2363.

ST-GEORGES — MAN. — 1 1/2 étage — 3 ch. à c. Idéal pour chalet à votre disposition à l'année longue — Ada Guénette 247-5903.

GRANDE POINTE — MAN. — Bungalow très bien entretenu-2 ch. à c. — Soubassement 3/4 — Tapis mur à mur — Situé sur lot de 3/4 d'acre — Très près d'Ile-des-Chênes — Ada Guénette 247-5903.

TOWN HOUSE sur la Meadowood — 3 ch. à c. — 2 salles de bains — Hypothèque de 9 p.c. — Paiement mensuel: $205.00 P.I.T. — Léo Grouette 257-2363.

ADA GUENETTE	247-5903	YVETTE PELLETIER	247-2372	LEO GROUETTE	257-2363
M. A. HAMOLINE	256-9823	AIME FILLION	256-4762	CLAUDE FILLION	257-1765
BELVA SMITH	453-7424				

Maurice et Aline DANIS, propriétaire: 253-2102

À louer

Norwood — Grande chambre dans maison tranquille. Convenable pour personne d'âge mur. Libre le 15 septembre. Composer : 775-1439 après 7 heures.
24-106-JNO

Rue Aulneau - Logis de 3 pièces. Entrée privée. Facilité de lavage. Libre le 1er octobre. Composer: 247-6138.
26-122-26 C

Appartement de 1 chambre à coucher avec réfrigérateur et poêle pour homme qui travaille. Devra partager la salle de bains. $100.00 par mois. Composer: 247-3837 après 5 heures.
26-124-26 C

À vendre

Miel frais à vendre à 1 1/2 mille au sud du Périmètre sur chemin Ste-Marie. .65c la livre dans vos propres contenants. Giguère Honey Farm, 60, boul. St-Germain, Man. Tél: 256-1644.
24-107-27 C

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grande route provinciale 101. Tél. 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

Maison à vendre à Saint-Malo, rue Noret. 7 pièces, 2 étages. Nouvellement rénovée. Garage. Située sur grand lot de 83' x 135'. Composer: 347-5593.
19-72-JNO

COLLECTION FABULEUSE de timbres français à vendre. Composer: 586-2207 entre 9 heures et 5 heures.
26-121-29 C

personnel

UN MESSAGE IMPORTANT VOUS ATTEND — Composez 783-0829 jour ou nuit.
24-109-27 C

JEUNE HOMME D'EXPRESSION FRANCAISE, 28 ans, catholique, aimerait rencontrer jeune Canadienne Française catholique, de bonne éducation, qui aime le camping, la danse etc. Ce jeune homme vise au mariage. Adresser votre réponse à: Boîte 116, La Liberté, C.P. 96, Saint-Boniface, Man. R2H 3B4 en indiquant votre âge, votre adresse et votre numéro de téléphone.
25-116-28 C

VOULEZ-VOUS FAIRE DE L'ARGENT? Voulez-vous travailler, à plein temps ou à temps partiel? Si oui, alors composez 233-1490.
18-65-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

RECHERCHONS GARDIENNE pour 2 filles âgées de 6 ans et 3 ans, pour septembre '75 à janvier '76. Offrons chambre avec Télé. et pension. Salaire à discuter. Références requises. Composer: 256-1630.
14-42-JNO

UN COLLÈGE COMMUNAUTAIRE (suite)

après-midi même, à l'Assemblée universitaire qui décidera à savoir si mon point de vue est acceptable ou non. Je ne veux pas influencer leur décision; mais, je crois qu'un vote de confiance ou de non-confiance s'impose sur ce point. Je suis prêt à donner au Collège universitaire de Saint-Boniface la totalité de mon leadership. L'enjeu en vaut la peine et j'ose espérer que ma voix trouvera des oreilles sympathiques.

Le deuxième point est un peu plus délicat, bien que je me sens fort à l'aise de le mentionner publiquement. Le document de l'affiliation qui nous lie à l'Université du Manitoba est étouffant.

L'Université du Manitoba pour apposer son sceau sur nos diplômes n'a qu'à s'assurer de la qualité de l'enseignement qui se donne ici et non de la pertinence des programmes ou encore du niveau de la demande des gradués de ces programmes. Le Comité aviseur académique de la Commission des octrois aux Universités, dont je suis membre, a le mandat de le faire. Je n'ai nullement l'intention de faiblir à mon devoir; cependant, je ne suis pas prêt à me faire rouler dans le processus administratif. C'est pourquoi, je crois que le document de l'affiliation à l'Université du Manitoba devrait être réduit à sa plus simple expression. Par ceci, je veux dire que l'Université du Manitoba devrait consentir à mettre sur pied un Comité de Contrôle sur la Qualité de l'Enseignement qui aurait pour mandat d'approuver ou de rejeter d'une façon définitive tout programme ou tout cours que le Collège aurait l'intention d'introduire, l'approbation ou le rejet étant basé uniquement sur ce que les doyens impliqués considèrent comme minimum, soit du point de vue qualifications du corps professoral, soit du point de vue facilités de laboratoire, pour pouvoir enseigner d'une façon acceptable le programme ou le cours désiré. La composition de ce Comité ne m'intéresse guère. Je serais même heureux que l'on y introduise les éléments qui nous sont les plus opposés; car, une approbation me donnerait la certitude que nous avons une valeur intrinsèque, sinon supérieure ou égale à celle de l'Université du Manitoba, pour pouvoir offrir les programmes et les cours que nous avons l'intention de mettre sur pied. Par ricochet à ce deuxième point, je crois que l'Université du Manitoba se doit de mettre à la disposition des étudiants de l'un de ses collèges fondateurs un certain nombre de places dans ses différentes écoles ou facultés. Est-ce que nous sommes partenaires ou concurrents dans le domaine de l'éducation? Je préfère la première proposition. Si oui, j'aime des positions qui sont claires et bien définies. La continuation de l'affiliation avec l'Université du Manitoba n'est possible que si d'une part on nous garantit un certain nombre de places dans toutes les écoles et facultés, même les plus sévèrement contingées, comme celles de la médecine, de l'art dentaire et du droit, et que, d'autre part, l'Université du Manitoba consente à n'exercer son contrôle que sur la qualité de l'enseignement et non sur tout autre point qui a semblé avoir préséance à venir jusqu'à maintenant. Je ne suis pas prêt à faiblir sur ce point et j'ai besoin de votre encouragement pour pouvoir le faire.

Mes chers étudiants, j'ai semblé vous négliger dans mon exposé. Je m'en excuse et je vais essayer de réparer. Je sais ce que veut dire la rentrée universitaire. Je sais que vous avez chacun de vous votre propre idéal et vos propres ambitions dans la vie. Je sais aussi fort bien que l'avenir du Collège universitaire de Saint-Boniface ne vous préoccupe pas d'une façon prioritaire. C'est votre avenir qui compte et, sur ce point, je ne puis vous blâmer. Aux finissants de cette année, j'aimerais vous promettre une cérémonie de graduation à ce Collège même. Je le veux, et si vous êtes d'accord, la chose est possible. Aux autres, qu'il me soit permis de vous souhaiter tout le succès dans vos études. Je suis père de famille et je sais fort bien ce que veulent dire le succès ou l'échec pour l'étudiant d'aujourd'hui. J'ai prié pour vous ce matin et j'ai l'intention de continuer à le faire.

Je vous remercie,

Roland Cloutier

RC—ca
15.IX.75

Le mot juste...

"Ligne d'arrêt des feux", "Gardez la droite" (ne la laissez surtout pas s'échapper) "500 pieds en avant" (au lieu de "à 500 pieds"), "détour" (alors qu'il s'agit d'une déviation) "virage en U interdit" ("demi-tour interdit" manquait évidemment de couleur; notre franglais est décidément le surréalisme du minable), "glissant SI humide", etc. Le langage de notre signalisation à la ville comme sur les routes y compris l'autoroute (et sans doute celles qu'on nous promet) a au moins le mérite de nous singulariser : nous seuls dans le monde francophone, voire dans le monde entier, sommes aptes à le comprendre, à en saisir les nuances, à en goûter le raffinement.

"Stationnement interdit en tout temps" nous indique-t-on en mille endroits. "Défense de stationner" ou "stationnement interdit" ont pourtant valeur de prescription absolue en français. Mais là comme ailleurs, l'esclavage de la traduction joue : puisque l'anglais ajoute : "any time".

Dans le hall d'un grand hôpital montréalais, un écriteau proclame : "Le port des shorts est prohibé à l'hôpital", ce qui veut dire que l'on défend à l'hôpital, au cas où il lui en prendrait fantaisie, de porter des shorts. Il fallait écrire : "Le port des shorts est interdit dans l'hôpital". Une grande institution d'enseignement de la région de Montréal nous offre ces perles : "Entrée des marchandises" (on connaissait "l'entrée des artistes", mais au Québec les marchandises se dirigent sagement vers leur entrée comme de grandes filles) au lieu de "Service", "livraison", "réception du matériel"; "signaler le local X en cas d'incendie" (cela ne veut proprement rien dire en français) alors qu'on veut apparemment recommander de "composer le numéro X". Vieille déformation militaire, sans doute, pour obtenir des fournitures de bureau, il faut remplir une "réquisition", alors que le français contemporain ne connaît dans ce cas que le "bon de commande".

D'autres institutions se défendent contre les intrus avec la formule aussi magique qu'ésotérique de "pas d'admission sans affaires" ("entrée interdite" ou "interdit aux personnes étrangères au service") ou entendent décourager les personnes en quête d'un emploi par "pas de places vacantes", plus vigoureux sans doute que le "pas d'embauche" français.

Des dizaines d'églises proposent l'horaire de leurs "messes SUR semaine", un peu sans doute comme des anchois sur canapés. Les sympathiques organisateurs d'un congrès vous invitent à choisir entre la "chambre simple" (sans prétention?) et la "chambre double" (avec cloison escamotable sans doute) ignorant qu'il faut dire en français "à un lit" ou "à deux lits".

Comment s'étonner après tout cela que tel petit marchand de la rue Craig ait proposé le printemps dernier à son honorable clientèle des "petits coats de baptême pour première communion" : à défaut de solides connaissances liturgiques, il avait au moins le mérite de se faire le pionnier empressé du "biculturalisme".

— J.-M. L. (Le Devoir, 1964).